VOL. XIV — No 6 SHAWINIGAN FALLS, 9 AOUT 1928

Tarif des ANNONCES

1ère ins., 12c. la lg.
2e ins., 7c. la lg.
mesure agate

Prix spéciaux pour annonces à long terme

L'Echo du St-Ma

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop. JOURNAL HEBDOMADAIRE

Voyage du maire Guibord à Vancouver

Action en annulation de Résolution

Nous disions dans un de nos récents numéros, que méprisant une requête en injonction, le maire Guibord partit quand même pour l'excursion de Vancouver, voyage de trois semaines qui devait coûter environ $600 à la cité de Grand'Mère.

Un contribuable, M. E. Dallaire, n'ayant pu obtenir que le chèque ne soit pas émis, s'adressa autrement aux tribunaux, demandant l'annulation de la résolution autorisant cette dépense, et le remboursement des argents dépensés par le maire.

Voici les considérants de cette action:

— DECLARATION —

LE DEMANDEUR DECLARE:

1o. — *Il est électeur municipal et contribuable depuis plus d'un an en la cité de Grand'Mère;*

2o. — *Comme tel, il est intéressé à la bonne administration des deniers de la défenderesse;*

3o. — *Au procès-verbal de la séance du conseil de la défenderesse tenue le 9 mai 1928, apparaît l'inscription suivante: "Invitation à la Convention de l'union des municipalités de la Province de Québec, à Halifax et invitation d'envoyer un délégué au voyage de l'Université de Montréal".*

Il est proposé que Son Honneur le Maire soit autorisé à se procurer sept billets, pour le voyage de l'Union des Municipalités de Québec à Halifax dans la semaine du 23 juin 1928.

Qu'il soit aussi autorisé à se procurer un billet pour le voyage de l'Université de Montréal du 7 au 28 juillet 1928. Adopté.

4o. — *La dite résolution est nulle, dans la partie qui autorise le Maire à se procurer un billet pour le voyage de l'Université de Montréal, du 7 au 28 juillet 1928, pour entr'autres les raisons suivantes:*

(a) Le conseil de la défenderesse n'a pas le pouvoir de se servir des deniers appartenant à la défenderesse, pour faire voyager l'un de ses membres ou toutes autres personnes de la défenderesse, sans un but particulier qui soit de l'intérêt général ou de l'intérêt particulier de la Communauté;

(b) Le dit achat de billet constitue en fait un cadeau ou donation, chose qui n'est au pouvoir du conseil de la défenderesse de faire;

5o. — *La défenderesse a donné effet à la dite résolution sachant qu'elle était illégale;*

6o. — *De fait des argents ont été fournis au mis-en-cause pour l'achat du dit billet de passage;*

7o. — *Ceci a constitué et constitue un abus de pouvoir criant;*

8o. — *Le demandeur est bien fondé à appeler le mis-en-cause pour voir dire que telle résolution est illégale de même que le contrat d'achat du dit billet de passage;*

9o. — *L'action du demandeur est bien fondée en fait et en droit.*

POURQUOI le demandeur conclut à ce que la dite résolution du 9 mai 1928 soit déclarée nulle, de nul effet et le contrat d'achat ou le paiement du dit billet soit déclaré nul et irrégulier, le tout avec dépens contre la défenderesse, à tout évènement, et contre le mis-en-cause, mais au cas seulement de contestation de sa part.

Trois-Rivières, 18 juillet 1928.

(Signé) EDOUARD FLEURY,
Procureur du demandeur.

Vraie copie.
EDOUARD FLEURY,
Procureur du demandeur.

Excursion à l'Exposition de Toronto sous la direction des Chambres de Commerce

Cette excursion est organisée par la Chambre de Commerce du district de Montréal, avec le concours de toutes les autres Chambres de Commerce de la province de Québec. L'invitation est donc générale, les amis des membres et les dames sont aussi admis.

Comme on le sait, le voyage entier se fera par convoi spécial de luxe du chemin de fer Pacifique Canadien. Il sera composé de wagons-lits ordinaires, wagons à compartiments, wagon-salon observatoire avec bibliothèque, etc. Rien ne sera négligé pour assurer le maximum de confort aux excursionnistes. A Toronto ils logeront à l'Hôtel Ford, magnifique hôtellerie de 750 chambres récemment ouverte.

En plus de la visite complète de la grande exposition de Toronto et des usines de la General Motors à Oshawa, il ne faut pas oublier que dans chacune de ces villes, les excursionnistes seront les hôtes des autorités civiques, des Chambres de Commerce, de la Commission de l'Exposition et de la General Motors.

Les inscriptions déjà reçues indiquent qu'un grand nombre feront le voyage et nous recommandons fortement aux personnes désireuses de faire le voyage de réserver leurs places le plus tôt possible afin de ne pas subir de désappointement à la dernière minute. L'on voudra bien se souvenir que durant l'exposition les places d'hôtel à Toronto sont rares. Ensuite, grâce aux réceptions officielles, les visiteurs verront plus de l'Exposition en deux jours qu'individuellement en plusieurs jours.

Les tarifs sont plus que raisonnables, comme on le constatera par l'exposé ci-dessous. Ils comprennent le transport par chemin de fer, les wagons-lits, les chambres d'hôtel, la plupart des repas, l'entrée à l'Exposition, les promenades, transferts et excursions en automobile ou autocar. Lit du haut, $30.00; lit du bas, $35.00; compartiment pour un voyageur, $50,00; pour deux voyageurs, $40.00 chacun; salon-lits pour deux voyageurs, $45.00 chacun; trois voyageurs, $40.00 chacun — tarifs proportionnellement réduits des autres endroits.

Pour renseignements supplémentaires, programme, réserves de places, etc., s'adresser à M. J. C. Groves-Contant, secrétaire, Chambre de Commerce, 25 rue St-Jacques Est, Montréal, ou à M. P. E. Gingras, agent de district du C.P.R., gare Windsor, Montréal.

Les Tribunaux vont décider

De la validité de la résolution du Conseil de Grand'Mère

Nous avons parlé à diverses reprises de cette étonnante résolution du conseil de la cité de Grand'Mère, se chargeant de plaider pour et au nom de son gérant, M. Adélard Bernier, l'action de $50,000 intentée par M. B. J. Trépanier, entrepreneur des Trois-Rivières, au sujet de prétendues défectuosités dans la construction du monastère des Dames Ursulines.

Un citoyen de Grand'Mère, soucieux de la bonne administration de sa ville, s'est chargé de tirer cette affaire au clair.

Par l'entremise de ses procureurs, MM. Bureau, Bigué et Gouin, il a intenté une action en nullité de résolution, et le point sera soumis à la Cour Supérieure en septembre ou octobre.

Pour l'information de nos lecteurs, nous publions ci-après la déclaration du demandeur.

L'action a été signifiée ces jours derniers.

Canada,
Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District des Trois-Rivières.
No.

ELZEAR DALLAIRE,
Demandeur,

— vs —

LA CORPORATION DE LA CITE DE GRAND'MERE,
Défenderesse.

— DECLARATION —

Le demandeur poursuit la défenderesse en nullité de la résolution ci-après, et il allègue:

1o. — *Qu'il est contribuable et électeur de la cité de Grand'Mère et possède un intérêt suffisant pour les fins des présentes;*

2o. — *A la séance de son conseil, en date du 18 juillet 1928, la défenderesse adoptait la résolution suivante:*

"ATTENDU que M. J. Adélard Bernier, gérant de la Cité de Grand'Mère, a été poursuivi en dommages-intérêts pour la somme de $50,000.00 par M. B. J. Trépanier, entrepreneur, de la Cité des Trois-Rivières, qui est à construire, à Grand'Mère, un monastère pour les Dames Urselines;

"ATTENDU que M. Trépanier par son action se plaint surtout d'une visite que le dit M. J. Adélard Bernier aurait faite à ses travaux, du rapport que ledit M. J. Adélard Bernier aurait fourni au Maire et aux Echevins de la Cité et d'une lettre que ledit M. Adélard Bernier aurait écrite à M. Vallée, Ingénieur-en-Chef du Département des Travaux Publics, à Québec;

"ATTENDU que ladite visite et ledit rapport ont été fait et que ladite lettre a été écrite par ledit M. J. Adélard Bernier, dans l'exercice de ses fonctions de Gérant de la Cité de Grand'Mère, dans l'intérêt de ladite Cité, à la demande et sur les instructions de ladite Cité, formulées par son dit Maire et ses dits Echevins;

"A CES CAUSES, il est proposé par l'Echevin L. W. Ricard, secondé par l'Echevin J. O. Pelletier;

"Que cette Corporation prenne fait et cause de son gérant et voit à défendre à l'action pour lui, et que M. Auguste Désilets, avocat de cette ville, soit chargé de la dite défense par cette Corporation. ADOPTE".

et tel qu'il appert à copie de la dite résolution produite comme Exhibit No. 1 du demandeur;

3o. — *La dite résolution est illégale, ultra vires, d'une nullité radicale et absolue "ab initio", et elle doit être déclarée telle à toutes fins que de droit par cette Honorable Cour pour les raisons suivantes:*

a) Parce qu'en l'adoptant, le conseil de la défenderesse a outrepassé ses pouvoirs;

b) Parce que rien dans la charte de la cité de Grand'Mère non plus que dans la loi n'autorisait la défenderesse à adopter une telle résolution;

c) Parce que cette résolution constitue un détournement des fonds publics municipaux de la défenderesse, non seulement pour des fins illégales ou non autorisées, mais même pour des fins prohibées de par la loi;

d) Parce que la défenderesse en adoptant cette résolution a même décidé de prendre le fait et cause, ce qui veut dire légalement: intervenir dans une action dans laquelle elle n'est nullement partie, et tel qu'il y est exprimé, ce qu'elle n'avait ni le droit ni le pouvoir de faire;

e) Parce que la dite résolution comporte le principe que la défenderesse, la cité de Grand'Mère, intervienne pour prendre le fait et cause, et même qu'elle garantisse et indemnise une tierce personne, savoir M. J. Adélard Bernier, un de ses employés, à raison de certains délits qui font la base d'une action mue entre le défendeur J. A. Bernier, et B. J. Trépanier, demandeur, dans une action en dommages portant le No. 351 (1928) des dossiers de la Cour Supérieure, pour le district des Trois-Rivières, et tel qu'il appert à copie de la déclaration dans la dite cause, produite comme Exhibit No. 2 du demandeur;

POURQUOI le demandeur réservant tous recours personnels, contre les personnes et membres du conseil qui se sont rendus responsables de fraude et d'abus de confiance, conclut à ce que la dite résolution adoptée par le conseil de la défenderesse en date du 18 juillet 1928 et produite comme Exhibit No. 1 du demandeur, soit déclarée illégale, ultra vires, et nulle, d'une nullité radicale et absolue, et à ce que pour les fins des présentes elle soit annulée à toutes fins que de droit; avec dépens.

Trois-Rivières, ce 3 août 1928.

(Signé) BUREAU, BIGUE & GOUIN,
Procureurs du demandeur.

Vraie copie:
BUREAU, BIGUE & GOUIN,
Procs. du demandeur.

Pour l'oeuvre du Séminaire

LES ANCIENS RETRAITANTS ONT CHARGE DE LA SOUSCRIPTION EN NOTRE VILLE.

Le travail de souscription en faveur de l'aide au Séminaire vient de commencer à Shawinigan Falls. Dimanche les prêtres du Séminaire ont fait le sermon de circonstance. Mgr Louis Chartier, supérieur, a parlé à St-Pierre; l'abbé Télesphore Giroux, assistant-supérieur, et M. l'abbé A. Laflèche, au Sacré-Coeur; M. l'abbé Désilets, directeur à St-Bernard, M. l'abbé Hamelin à St-Marc. Dans leurs allocutions ils ont fait voir aux fidèles de Shawinigan les raisons qui devaient les inciter à contribuer à l'oeuvre primordiale du Séminaire. Ils ont rappelé les paroles de Sa Grandeur Mgr Cloutier disant que le Séminaire était la première oeuvre du diocèse qu'il fallait encourager. Ils ont enfin montré ce que le Séminaire avait fait pour la ville de Shawinigan, ayant donné à nombre de ses fils l'instruction classique qui leur a permis de devenir prêtres ou professionnels, de prendre rang, en un mot, parmi l'élite de la société. Il fut noté également quel bon nombre de jeunes gens de cette ville poursuivaient actuellement leurs études à relativement peu de frais. Le fait que les dirigeants de la ville de Shawinigan, tant dans le clergé que parmi les laïques, avaient été également fournis par le Séminaire a été souligné particulièrement. Ainsi donc c'est un véritable devoir de reconnaissance pour tous les citoyens de Shawinigan de contribuer dans la mesure de leurs moyens à l'oeuvre de l'aide au Séminaire.

Cependant une oeuvre d'une telle importance ne pouvait être laissée au hasard. Aussi est-ce à l'association religieuse la mieux organisée, à la Ligue des Anciens Retraitants, que ce travail primordial des souscriptions de l'aide au Séminaire a été confié. Il n'est pas nécessaire de faire longuement l'éloge de la Ligue des Anciens Retraitants, qui est certainement la plus active de toutes les ligues de retraitants de la province. On sait le grand nombre de magnifiques organisations qu'elle compte à son actif, en particulier le recrutement pour les retraites fermées. Aussi, peut-on être assuré que sous sa direction les suscriptions en faveur de l'oeuvre de l'aide au Séminaire afflueront nombreuses et permettront de placer la ville de Shawinigan à l'un des tous premiers rangs pour le montant versé.

Les souscriptions en faveur de la même oeuvre du Séminaire viennent aussi de commencer dans la paroisse de St-Stanislas. Là également les paroissiens sauront se montrer, comme toujours d'ailleurs, d'une belle générosité en faveur de cette oeuvre essentielle. C'est M. l'abbé Arthur Jacob qui a fait le sermon de circonstance dimanche.

Le concours des jardins et parterres

LA VILLE ET LES COMPAGNIES FAVORISENT L'EMBELLISSEMENT DES PROPRIETES.

Le conseil municipal de notre ville vote chaque année une somme de $150 qui est distribuée en prix à ceux qui ont les plus beaux jardins et parterres.

De leur côté, les compagnies industrielles aident grandement de leurs deniers, ce concours.

Au début, la ville organisait chaque année un concours de parterres et jardins et les compagnies, de leur côté, en organisaient un semblable. Il y a deux ans, on décida de réunir le tout dans une même organisation et c'est à cette fin que fut fondée la Société d'Horticulture de Shawinigan. C'est elle qui maintenant organise les concours annuels des jardins et parterres lesquels sont visités à deux ou trois reprises chaque été par des juges nommés par la Société d'Horticulture, et c'est d'après le rapport de ces juges que sont distribués, à l'occasion d'une exposition annuelle des prduits des dits jardins et parterres, les prix, accordés par la ville et les compagnies locales. Ceci a eu pour effet d'encourager nos citoyens à donner plus de sins à l'apparence générale de leurs demeures comme de leurs parterres et des jardins que bon nombre cultivent, et l'on a ainsi atteint le but visé de rendre la ville plus belle, plus attrayante durant la saison d'été.

Cette année encore, le conseil municipal, à la demande de la Société d'Horticulture, a voté un octroi de $150.00, sur proposition de M. l'échevin Jos. St-Onge, secondé par M. l'échevin J. A. Richard, qui, joint aux contributions des compagnies locales, sera distribué en prix aux plus méritants du concours des parterres et jardins.

Comment Epargner

Epargner n'est pas seulement une question d'habitude mais aussi une question de logique. — Il ne sert à rien d'avoir amassé des sommes importantes pendant quelques semaines au prix de sacrifices assez durs, si après les avoir confiées à la banque vous les retirez immédiatement.

C'est l'économie pratique qui compte, celle qui sait faire la différence entre les besoins et le luxe: celle qui habitue à déposer en banque, régulièrement, les quelques dollars prélevés sur le salaire, qui s'accumulent, et mènent à l'indépendance financière.

La banque a une succursale tout près de chez vous et accueille avec la même courtoisie tous ses clients.

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

SIEGE SOCIAL: MONTREAL

Capital autorisé	$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus	$ 5,210,000.00
Actif total (au 30 nov. 1927)	$50,716,000.00

de nous égarer dans le labrynthe d'arbres, de rochers, de lacs, menant une vie idéale.

Je crois bien que nous avons lu Robinson, hélas c'est trop court, je voudrais rester seule pour admirer la beauté grandiose du soleil qui se dérobe graduellement à nos yeux, je n'ose penser ni bouger de peur de perdre un détail, ce reflet poupre qui incendie la côte nord se joue dans la forêt immense et vient se perdre sur la cîme des sapins sombres et là sur le fleuve c'est une traînée d'or qui éblouie.

Hélas! rêver est toujours illusoire et peu pratique car la marée n'avait pas rêver et notre chaloupe était échouée au grand déplaisir des messieurs qui furent obligé d'aller dans la glaisse pouser la chaloupe à l'eau, nous avec..... notre encouragement, notre sourire discrètement railleur.

Le bienfaisant vent de l'aller narquois s'était enfuit et il fallut ramer deux longues heures pour traverser à nouveau le coquet fleuve qui s'obtinait à nous monté quand il fallait descendre et nous sentions un mutin frisson nous carresser les épaules. Eh! pas la moindre couverture.

Nous étions indifférents aux beautés de la nature, le soir, qui s'annonçait d'un calme trop rafraîchissant; la veine des nuits qui daignait parfois glissait un rayon argenté sur notre chaloupe qui se dérobait coquettement en laisant comme un large ruban noir sur le fleuve, tant notre longue escarpade nous rendait nerveux.

Néanmoins, nous sautons au quai, et nous le trouvons pas long à parcourir, nous étions si contents d'être chez nous. Tout est silencieux au village et la procession aux flambeaux (quenouilles) avec des enfants aux costumes éclatants étaient passée Seules les maisons étaient encore illuminées, ce qui consistait à mettre des papiers de différentes couleurs dans les vitres des fenêtres avec une lampe derrière. L'électricité manquait il y a 25 ans et le village était éclairé avec des fanaux à l'huile de pétrole.

Nous rejoignons nos parents, qui heureux de nous revoir oublièrent de nous gronder. Il ne nous restait plus qu'à assister aux feux de joie: la représentation de St-Laurent, mourant martyre de sa foie sur un grilcaf ardent. Un petit drame charmant des enfants, et quelques mots spirituels de remerciements de l'organisateur à la nombreuse auditoire. La fête se termina par notre chant national tant aimé.

Cette très douce fête, fut je crois, la dernière. Cette vieille coutume, comme tant d'autres est disparue faute d'esprit d'initiative, d'entente, d'amour-propre. Car nos belles campagnes qui sont échelonnées au bord du fleuve, sont envahies par de nombreux touristes, on a peur d'être ridicule et c'est ainsi que nos moeurs pittoresques du terroir disparaissent, chose qui ne devrait jamais exister.

Pour moi, c'était un rêve, ce théâtre en plein air ayant pour décors le fond sombre de nos érables et des fouillis d'arbrisseaux aux fleurs sauvages, et les milles gazouillis d'oiseaux endormant la nichée et la voûte du ciel constellée de milliers de clous d'or, la lune répandait sur les arbres comme un commencement d'aurore, et ça et là maintes lanternes multicolores brillants comme des pierreries dans un écrin de velours vert.

Il se dégageaient de ces fêtes rustiques et campagnardes une belle embiance de joies saines et vraies que personne, pas même les citadins auraient osé sourire. Et le vendredi suivant, une des excursionnistes dormait au cimetière, la tombe enfouie sous un amas de roses.

Maites fois je me suis demandé si notre escapade du côté sud n'avait pas contribuer incidemment à abréger ses jours; c'est si jeune partir à 16 ans. Mais son souvenir est rester vivace dans le coeur de ses amies.

"BERTIE".

Août 1928.

Causerie

1. — *Le célibat est-il un échec ou une vocation ?*
2. — *Que pensez-vous du modernisme ?*
3. — *Est-il un bien ou un mal d'accorder le suffrage aux femmes ?*
4. — *Quels sont de nos jours les canadiens les plus populaires ?*
5. — *Quelles devraient être les qualités de l'amour des prétendants ?*

FEMINISME

Tout change ici-bas, avec les années qui se succèdent mais ne se ressemblent pas. La civilisation chrétienne, au lieu de prendre de l'ampleur, tente à disparaître complètement de la surface de la terre; une ère de paganisme semble planer sur les peuples pourtant civilisés. Si nous revenons de quelque cinquante ans en arrière, nous trouverons une élite de femmes dont les coutumes diffèrent beaucoup de celles d'aujourd'hui. Le modernisme tend à s'étendre jusque dans les endroits les plus reculés de la campagne et entraîne, malheureusement, des goûts, des idées, des modes qui demandent reprobation.

Nos grand'mères ont vécu leur vie dans l'amour du foyer, élevant chrétiennement leurs enfants, sans jamais songer un seul instant à se départir de leur rôle de mère, sans songer à occuper un autre poste que celui qui leur était consigné.

La femme moderne ne trouve plus le bonheur dans la vie familiale, ses goûts, ses aspirations ont changé. Elle parle politique, veut discourir comme un orateur de tribune, elle ne se contente pas de donner son vote, elle veut devenir Député.

On a donné aux femmes le droit de vote, ce qui est une chose tolérable, pourvu que le démon de la discorde ne vienne pas troubler la paix du foyer. On voulait avoir l'opinion féminine en matière politique, c'est bien; mais la femme doit en rester là, sans jamais sortir de son cadre habituel. Pourquoi essayer de se masculiniser.....

La femme moderne va plus loin dans ses goûts excentriques. Après avoir adopté la mode des cheveux courts, mode qui sied bien à la grande majorité, quelques-unes ne se contentent pas de cette mode bien féminine quand on sait en garder la mesure; elles veulent donner à leur tête un air plus masculin et ne craignent pas de laisser tomber sous les ciseaux du barbier le reste des cheveux; ce qui enlève en même temps cet air féminin qui est le cachet de la femme.

Et dans une tête ainsi gaspillée, on s'imagine trouver une intelligence vive, des goûts nobles et bien équilibrés.

Il n'en est pas ainsi, car l'idéal de toute femme bien née serait de garder intacte ses goûts bien féminins. Les cheveux courts n'enlèvent rien à l'intelligence d'une personne, ni à sa moralité.

L'excentricité de la mode va plus loin. Il est de pires maux qui existent chez les femmes modernes: c'est l'usage de vêtements masculins et de la cigarette.

On porte la culotte avec un sans-gêne ridicule; on fume la cigarette parce que c'est devenu la mode. C'est encore la mode de porter des robes qui s'arrêtent à mi-chemin entre la hanche et le genoux; la mode des robes veuves de manches et décolletées outre mesure.

Toutes ces modes, qui font que la femme diminue dans l'esprit de la gente masculine. Toutes ces modes immorrales qui font que la femme n'attire plus sur elle le respect qui lui est dû.

La voix des ligues féminines catholiques que l'on forme dans le but d'améliorer ces modes exécrées, aura-t-elle quelques échos parmi les femmes qui ont à coeur de conserver à leur sexe les coutumes, les modes qui donnent à la femme de la dignité, de la noblesse.

SOURIRE DE MAI.

1er août 1928.

AMOUR ET PAUVRETE

Il faut aimer, c'est une loi de la nature dont nul n'est exempt et celui qui dirait: "Je n'aime pas", pourrait ajouter: "Je n'ai pas de coeur".

Il ne faut pas cependant aimer en aveugle, écouter seulement les battements de son coeur et repousser les conseils de la raison; ce serait agir avec étourderie et, par là, compromettre le bonheur pour ses jours futurs.

Le mariage pauvre n'éloigne pas toujours la coupe du bonheur. Bon nombre se sont mariés n'ayant presque rien pour assurer leurs jours et se trouvaient heureux quand même, parce que ne connaissant pas le luxe, ils se contentaient du strict nécessaire sans songer au superflu. Mais nous ne sommes plus au temps anciens et ce qu'il fallait à nos ancêtres pour vivre, nous n'en avons plus assez, de nos jours, pour assouvir la soif du luxe et du bien-être.

Rares sont les jeunes filles d'aujourd'hui qui veulent supporter chrétiennement la misère que donne la pauvreté. Elever une famille quand le nécessaire manque quelques fois, c'est là de nombreux sacrifices que ne peuvent supporter les jeunes filles d'aujourd'hui.

Alors celles qui commettent l'erreur de se marier ainsi, se trouvent, au bout de quelques mois de vie conjugale, dans un état de désespoir et l'Amour puissant qui les avait aveuglées sur la triste réalité menace de

(Suite à la page 3)

Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED QUEBEC My6

15¢

MAYFIELD

Tabac à Fumer

Réminiscences lointaines

Une Fête Villageoise

La fête de St-Laurent, que nous célébrons le 10 août me fait revivre annuellement une époque joyeuse de mon enfance.

Nous savions bien à l'avance si nous fêterions "la St-Laurent" patron de notre jolie petite paroisse, sise sur les bords de notre grand fleuve. Je ne chanterai pas les beautés enchanteresses de l'île, puisque on l'a nommée à juste titre, un brillant joyau, dans une corbeille de verdure.

Les mamans, indulgentes pour la circonstance, relâchaient leur étroite surveillance. Nous en profitons pour ébaucher maints projets plus extravagants les uns que les autres.

Nous avions cachotter à l'issus des vêpres (qui était chanté à 2 hrs.) de traverser le fleuve, qui à cet endroit a un mille de large, en chaloupe à voile.

Nous partions pour cette excursion, assez téméraire vu que nous étions tous bien peu experts dans l'art de canoter.

Je m'étais mise au gouvernail, et je tâchais d'éviter les houles faites par le passage des transatlantiques, et j'avais peur d'aller nous briser sur la chaîne de roches dont est qualifiée la côte sud.

Nous traversâmes sans accidents, mais je passe sous silence, nos cris de frayeurs à la vue d'une mer nous arrosâmes et des rires moqueurs du sexe fort.

Une belle plage de sable fin nous attère et nous sautons sur la grève, heureux de se délier les jambes en grimpant la côte abrupte qui nous conduit au village frais et coquet.

Nous visitons l'église, qui est bâtie en pierre, comme tous ce qui est bien ancien, j'aime son sanctuaire abridal; nos coeurs adressent à Dieu un remerciement sincère pour notre traversée heureuse. Nous visitons également une exquise petite chapelle du côté nord, qui sert de reposoir à la fête-Dieu. Quelle fraîcheur reposante, elle est embaumé d'oeillets et de roses, il me semble que je prie mieux ici au milieu de cette blancheur.

Dans nombre de paroisses, nous voyons encore de ces chapelles qui servaient seulement à la procession, le reposoir était toujours prêt, c'était une qualité appréciable chez nos ancêtres qui prévoyaient et bâtissaient en conséquence.

Nous allons admirer les sites les plus pittoresques, le point de vue est superbe de la côte sud, les Laurentides se dégagent plus bleu que l'azur du ciel et notre regard ne se détache pas de ses montagnes mystérieuses nous communiquant l'idée d'y aller,

L'acidité de L'ESTOMAC

A toucie instatanément

Avec juste une dose de Lait de Magnésie Phillips, dans de l'eau. Ceci est un alcali effectif et inoffensif. Il est prescrit par les médecins depuis 50 ans. Une cuillerée neutralisera plusieurs fois son volume en acide. C'est le bon moyen, le plus sur, le plus rapide, le plus plaisant et le plus efficace pour détruire le surplus d'acide. L'estomac s'adoucit et les douleurs disparaissent. Vous redevenez heureux en quelques minutes.

Ne vous servez pas d'anciennes méthodes. Employez immédiatement le moyen le plus sur, lequel est le Lait de Magnésie Phillips.

Assurez-vous que c'est bien le Lait de Magnésie Phillips prescrit par les médecins depuis 50 ans. Direction complète avec chaque bouteille. Vous pouvez vous le procurer dans n'importe quelle pharmacie. [83]

Pour Accélérer le Transport du Fret

En haut: Le nouveau camion de fret. En bas: M. Beatty (au centre) examinant le camion Mack.

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, et autres officiers de la Compagnie, ont assisté récemment à une intéressante démonstration, donnée aux abords de la gare Windsor, du fonctionnement des tracteurs Mack et des remorques Lapeer, récemment mis en service à Montréal, par la Dominion Transport Co. Limited. Ces nouveaux véhicules-moteurs servent au transport des consignations de marchandises inférieures à un wagon complet, entre les hangars à fret de la gare Viger et autres terminus du Pacifique Canadien disséminés dans la ville.

M. Beatty s'intéressa tout particulièrement au mécanisme à l'aide duquel la remorque est attachée au tracteur. Cette opération s'effectue en faisant reculer lentement le tracteur vers la remorque et l'accouplement se produit par la manoeuvre d'un simple levier. Le président fit répéter plusieurs fois cette opération et fut émerveillé de sa simplicité.

Les remorques en question peuvent transporter des consignations de marchandises variant de 10,000 à 15,000 livres. Leurs dimensions intérieures sont de 16 pieds de longueur, 6½ pieds de largeur et 7 pieds en hauteur. Le tracteur est du modèle "Bull Dog" et sa barre d'accouplement est d'une solidité plus que suffisante pour la besogne à laquelle elle sera astreinte. On a cependant jugé bon de lui donner une force supplémentaire, en raison de l'état précaire des rues de Montréal en hiver.

Les tracteurs Mack et les remorques Lapeer constituent l'outillage le plus moderne qui soit affecté aujourd'hui au transport du fret sur route. Ces remorques sont placées en divers endroits où s'opère le chargement du fret et lorsqu'elles sont chargées, le tracteur vient les prendre à tour de rôle pour les conduire à leur destination respective.

En vertu de ce système, les remorques, chargées à capacité, sont conduites sans perte de temps d'un point à un autre, leur départ des hangars pour la gare centrale s'effectuant à intervalles d'une heure. Il s'ensuit que manufacturiers et marchands de la banlieue n'ont pas à subir plus de retard dans le transport de leur fret, que ceux dont les établissements sont situés à proximité des gares de chemins de fer. Nul doute que cette innovation apportée dans l'outillage, sera accueillie avec faveur par la classe industrielle en général, pour qui les délais dans le transport sont toujours onéreux.

Tabac à Pipe

Master Mason

en **Palettes**

ou en **Paquets**

Fait de tabac Burley très savoureux et très doux.

MACARONI HIRONDELLE

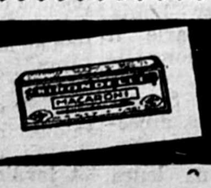

UNE RECETTE DANS CHAQUE PAQUET

Quel genre de succession laisserez-vous? Des dettes et des soucis, ou du bonheur et une protection suffisante?

1928 l'Année des Cent Millions

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

CROWN LIFE

Bureau de Perception: 715 Edifice Power, Montréal
LOUIS BOUVIER, Surintendant Provincial. H. L. O'DONOGHUE, Gérant, Division de Trois-Rivières.
Bureau Divisionnaire: 19A Rue Desforges, Trois-Rivières.

Causerie

(Suite de la page 2)

s'évanouir à jamais. C'est alors la lutte du coeur avec l'amour qui diminue graduellement, à mesure que s'infiltre dans l'âme la passion du luxe et de la vanité.

La chose arrive malheureusement à trop de jeunes filles, qui, fortes de leur amour, ne voient pas assez avec les yeux de la raison l'idéal qui se présente à elles. Pour qu'une jeune fille soit heureuse; il lui faut rester dans sa sphère, sans jamais regarder plus haut que le degré de l'échelle sociale où Dieu l'a placée.

Aussi, celle élevée pauvrement, ne connaissant pas le luxe et les grandeurs sera heureuse sûrement avec un homme possédant une bien modeste aisance, surtout si elle reste dans un milieu où le luxe effréné n'a pas encore pénétré. Mais, il n'en est pas ainsi pour la jeune fille habitué à vivre dans l'opulence, dont tous les caprices sont des ordres exécutés sur le champ qui ne connaît ni les misères ni les privations, il lui faudra continuer, dans la vie conjugale, le même train de vie qu'elle menait étant célibataire; et si, par un hasard malheureux, elle se lie à un homme ne pouvant satisfaire sa soif des richesses, la discorde aura vite élu domicile au foyer où l'amour menacera de s'éteindre.

Il faut, pour qu'un mariage soit idéal, que les deux conjoints aient mêmes goûts, même éducation, même degré social, ou à peu près. Il faut qu'il y ait de l'amour assaisonné de beaucoup de raisonnement.

Combien de nos jours font des mariages malheureux et ont à déplorer dans la suite un amour irraisonné, n'étant pas fondé sur des basses solides.

On ne se connaît pas assez et souventes fois, l'honneur, les richesses remplacent dans le coeur des jeunes filles frivoles, le véritable amour chrétien.

SOURIRE DE MAI.

1er août 1928.

Le MEILLEUR des TONIQUES

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

MON COURRIER

Rosaire:—Votre assiduité m'est très agréable et ne fut-ce qu'un met à la hâte, il compte pour quelque chose, vous savez. Oh! les deux jolies pièces de vers que vous m'adressez, intéressantes toutes deux et si finement ciselées que je me demande laquelle des deux passera la première? Vous avez le culte des vieilles églises et des vieilles choses, j'aime aussi les vieux bouquins messagers fidèles d'amitié. C'est le beau temps qui vous communique son soleil, ami Rosaire... gardez longtemps, toujours ce bel enthousiasme; les années viennent sournoisement nous le ravir à notre insue. Ça va assez bien, merci. Une longue causerie sera la bienvenue. Je remercie pour vous Nid de Fauvettes de l'aimable message. Amical au revoir.

Sourire de Mai:—Votre chère lettre très intéressante et sympathique me prouve que l'estime que je vous porte vous est précieuse et je m'en réjouis. Puissions-nous toujours nous comprendre ainsi; il arrive que parfois, malgré toute la bonne intention, l'on déplait, l'on blesse et ça fait mal au coeur puis l'on garde tout simplement silence plutôt que de s'expliquer. Je puis vous assurer que je ne me départirai pas de cette sincérité et, je ne sais pas rejeter ce que j'ai aimé un jour. Les manuscrits sont très bien et paraîtront à leur tour. J'ai fort goûté la pensée autographiée; vous êtes une petite amie délicatement tendre, merci. Vous avez grandement raison; c'est hélas trop vrai de nos jours! Les jeunes gens sérieux se font plus rares et les jeunes filles bien pensantes comme vous l'êtes aussi. Il vaut mieux souffrir la médiocreté seule que de s'exposer à voir souffrir sa famille dans l'indigence et la misère. Celles qui pensent comme vous, pour rechercher sagement à assurer leur avenir sont parfois méconnues et incomprises. Le chemin de la vie est parsemé d'épines, les épreuves se succèrent mais le bon Dieu nous garde toujours quelque oasis où l'on goûte un peu de repos, de paix, de bonheur. J'écrirai de nouveau en particulier si vous le préférez. A bientôt et amitiés.

Hélène:—J'ai été heureuse de vous relire mais chagrine d'apprendre que Louis, ce nouvel hôte de l'Atre, est gravement malade depuis quelques jours, de sorte qu'il ne peut même pas lire nos messages. A dix-huit ans, c'est très jeune pour désespérer; donnez m'en des nouvelles bientôt. Est-il de la localité ou des T. R.? Heureuse êtes vous d'approcher de si belle âme! J'espère que Clair de Lune viendra gentiment nous visiter. Mme Lissa savait que ces deux personnages étaient entièrement liés. En effet, un mot de gratitude ne coute pas cher et ça fait plaisir. A votre place j'accepterais en leur laissant entendre que vous ne serez pas exgigeante pour la retribution au commencement, mais que vous l'espérez plus tard. Vous faites bien d'aller vous reposer à la campagne; la Providence veillera sur vos enfants afin qu'il n'arrive rien à votre remplaçante. Elle est juste la bonne garde; quand la maman meurt elle les laisse pour longtemps ses petits! Je suis tellement prise que j'ai peur de Je fais de vos félicitations et voeux de ne pouvoir faire aucun voyage cet été. bonheur à Roselaine. Merci des envois si intéressants. Amitiés.

Bertie:—Je suis contente de vous voir collaborer de nouveau à l'Atre. Soyez assurée d'une constante bienvenue.

LIERRE GIVRE,
C. P. 186 — La Tuque.

Vieux Fort converti en Musée

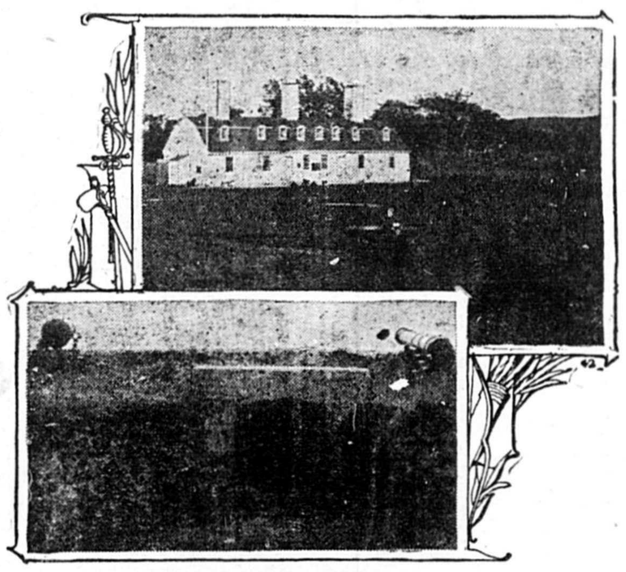

1. Les abords du Fort Anne transformés en terrain de golf.
2. La première poudrière du Fort Anne, construite en 1702.

LA Nouvelle-Ecosse, tout comme la province de Québec, possède un grand nombre d'endroits historiques, chers aux Acadiens, où se sont déroulés les événements mémorables qui précédèrent la conquête de l'Acadie par l'Angleterre. Le vieux Fort Anne, à Annapolis Royal, autrefois Port-Royal, sous le régime français, est l'une de ces reliques que l'œuvre du temps a pu attaquer, mais dont les vestiges évoquent, encore aujourd'hui, tout un passé de gloire et de prouesses héroïques.

Ce fut en 1604, que le fondateur de Québec, Samuel de Champlain, agissant sous les ordres du Sieur de Monts, fonda le premier établissement français en Amérique, avec une poignée de soldats et aventuriers, établissant ses quartiers d'hiver sur les bords du bassin d'Annapolis. Cet établissement prit le nom de Port-Royal et le conserva jusqu'à la conquête de 1710, quand le général Nicholson, avec 54 voiles et 3,000 hommes, investit la place et força M. de Subercase et ses 156 défenseurs à accepter une capitulation honorable. L'endroit prit alors le nom d'Annapolis Royal en l'honneur de la reine Anne.

Pris et perdu plusieurs fois depuis sa fondation par d'Aulnay, en 1635, le fort fut abandonné définitivement peu après la conquête du pays par les Anglais. Sous la domination française, il n'avait aucune appellation particulière, si ce n'est qu'il était connu sous le nom de Fort de Port-Royal, tel que le stipulent les termes de la capitulation de 1710. Nicholson ne lui donna aucun nom, et quelques années plus tard, il fut nommé Fort Anne.

L'aspect belliqueux des vieux bastions a disparu pour faire place à celui plus paisible d'un musée, où se trouvent un grand nombre de reliques précieuses qui rappellent tout un monde de souvenirs historiques, d'événements mémorables et de hauts faits d'armes, passés aujourd'hui dans le domaine de l'histoire. Le Fort Anne est situé non loin du village de Grand'Pré, témoin de la dispersion des Acadiens ou du "grand dérangement", comme le mentionnent les chroniques de l'époque.

COUTUMES DU QUEBEC

Après "la Corvée"

La grange est montée! Le gros de la corvée est fait.... Les gars sont heureux d'avoir aidé "le voisin", et celui-ci leur offre—selon la coutume ancienne et toujours respectée—un petit verre de la plus saine des boissons fortes.

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros: - 40 onces $3.65
Moyens: 26 onces 2.55
Petits - 10 onces 1.10

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Melchers Distillery Co., Limited - Montreal

Tabac Rose QUESNEL 10¢

Exempt de Nicotine-ne fatigue pas les nerfs-
Toujours la même qualité depuis 25 ans.

Gérants de district et Agents demandés

Nouvelle découverte merveilleuse "PALCOSEEL" réel cachet-clous pour réparation de Pneus sans les enlever du rim. Différent. Garanti ne pas endommagé le caoutchouc. Ne se décompose pas. Dure la vie du caoutchouc. Un faiseur d'argent pour les agents. Miller a fait $875 en cinq semaines. Ecrivez pour preuves et essai gratis.

PALCOSEEL MANUFACTURING, CO., LTD.
Alexandria, Ont.

4 Beaux Lots à Bâtir

A vendre à Almaville, sur la route Nationale

J'ai en mains pour vendre quatre beaux lots à bâtir, entre la 7e et la 8e Avenue, sur la route Nationale. Endroit magnifique.

Bonnes conditions pour un prompt acheteur.

S'adresser à

E. DALLAIRE
Bureau de l'"Echo du St-Maurice"
Shawinigan Falls.

Quand vous allez à Québec
Descendez au
MOUNTAIN HILL HOTEL
Le Rendez-vous des Canadiens-Français

L'un des meilleurs hôtels de la ville pour le confort, la tranquillité et la bonne cuisine canadienne.

Juneau, Bruneau & Cie

Courtiers en valeurs-minières

29, RUE HART, - TROIS-RIVIERES.

Ce bureau est relié par fil privé avec les Bourses de Mines de Montréal et Toronto.

Nous portons les comptes sur marge et nous exécutons les commandes sur toutes les Bourses en valeurs minières.

Téléphone 2058 HENRI BRUNEAU, Gérant.

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais.

La Loi de Charité

PRINCIPE DE VIE SOCIALE OU LA SEMAINE SOCIALE DE PARIS.

"Les Semaines Sociales de France ont été bien inspirées en choisissant pour sujet de leur vingtième session: "La loi de charité, principe de vie sociale". Elles atteignent ainsi, en effet, aux sommets de la dictrine sociale catholique. Tout ce qu'ell les ont étudié dans le passé, tout ce qu'elles approfondiront dans l'avenir, sera éclairé par cette lumière supérieure".

Ainsi parle le cardinal Gasparri au nom du Pape, en envoyant à M. Duthoit, président de la Commission générale des Semaines Sociales de France, les encouragements et les bénédictions de l'Eglise. Le salut social ne peut être attendu que d'une abondante effusion de l'esprit de charité, de cette charité où se résume toute la loi évangélique. Mais la question sociale n'est pas toute dans les questions qui regardent les rapports du capital et du travail, de l'employeur et de l'ouvrier. Il n'y a là qu'un aspect de la question sociale et s'il a longtemps prédominé dans les préoccupations de tous par les exigences et les transformations économiques du XIXème siècle, il n'est qu'une partie d'un tout. Et on ne saurait publier que c'est aussi s'occuper de questions sociales que s'intéresser,, creuser, approfondir les relations humaines, entre les individus, les familles, les corps sociaux et les peuples eux-mêmes.

Combien la charité chrétienne est nécessaire en ces matières? Le Pape le souligne: "C'est que dans les coeurs où se reflètent la bonté divine, la justice s'imprègne d'amour, elle ne dresse pas dès lors les uns contre les autres, des hommes restés ennemis, elle les réconcilie au contraire, car elle résout effectivement, et à fond, leurs conflits. Aussi est-ce à la justice ainsi vivifiée que s'appliquent les paroles du prophète "*Opus justitiae pax*". C'est la justice inséparablement unie à la charité, qui est génératrice de paix, paix sincère qui "pénètre et rassérène les coeurs, qui les dispose mutuellement à la plus fraternelle bienveillance, paix durable qui correspond au voeu formulé par Léon XIII touchant le salut social, paix féconde où deviennent possibles, pour la civilisation chrétienne, les plus magnifiques progrès".

Royonner ce grand enseignement de charité qui est aussi amour, prudence et force qu'une grande ville encore comme est Paris, est, pour les Semaines Sociales de France se faire un magnifique écho des pensées fécondes et des vouloirs permanents de l'Eglise.

Comment le Pape Pie XI, qui a voué son pontificat à la lourde tâche de ramener les hommes à la compréhension de la véritable paix, ne s'inclinerait-il pas avec une particulière bienveillance sur la session qui s'ouvre lundi, des Semaines Sociales de France?

Victor Bucaille.

Nouveaux Paquebots sur la Route du St-Laurent

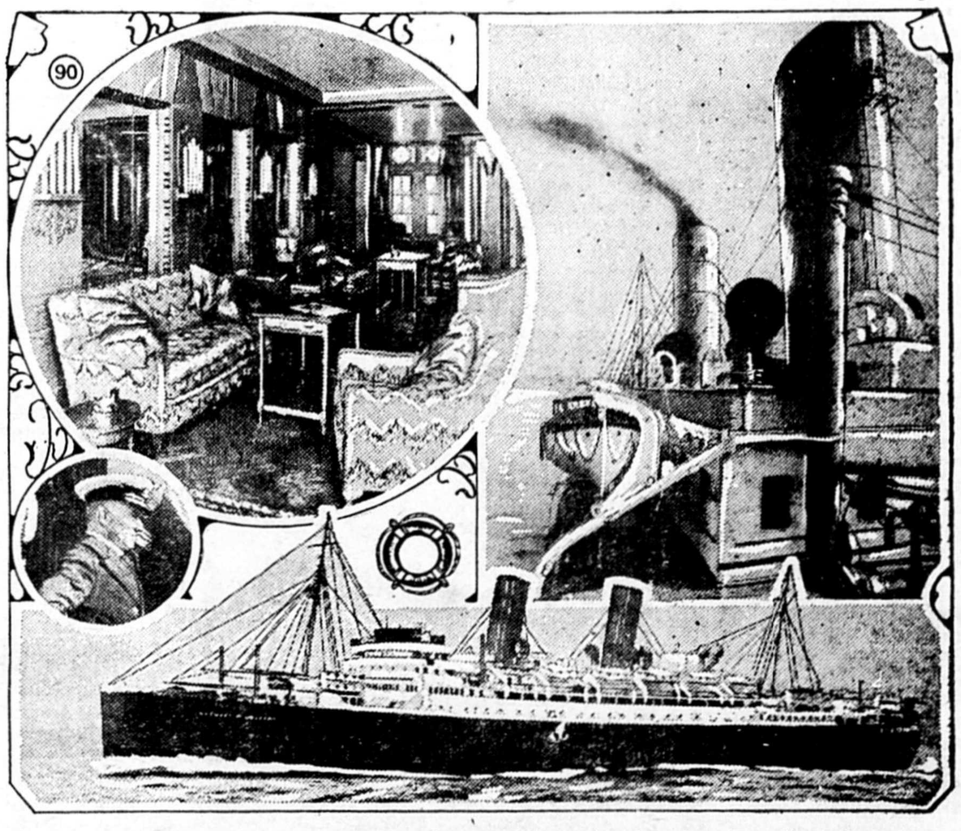

A droite en haut:—Vue générale d'un "Duchess" regardant vers l'arrière. A gauche en haut:—Vue intérieure du riche salon fumoir. En bas:—Le "Duchess of Bedford" tel qu'il apparut en remontant le fleuve St-Laurent. Médaillon: Le capitaine H. Sibbons, commandant du "Duchess of Bedford".

LA récente addition de quatre nouveaux paquebots du modèle "Duchess" à la flotte océanique du Pacifique Canadien, est une preuve que la route du Saint-Laurent est en passe de devenir de plus en plus populaire et que ses ports bénéficieront de l'ère de prospérité qui leur est prédite.

Le "Duchess of Bedford", le premier du genre et le plus gros océanique à remonter le fleuve jusqu'à Montréal, arriva dans ce port le 8 juin dernier, après avoir franchi la distance séparant Montréal de Liverpool en sept jours exactement. Le luxueux paquebot jauge 20,123 tonnes, a une longueur de 600 pieds et une largeur de 75 pieds; ses machines fonctionnent à l'huile et il est pourvu de deux cheminées. Il transportera des passagers de classe cabine, de classe touriste et de troisième classe. Un pont spacieux est à l'usage des passagers dans chaque classe et le confort obtenu est de beaucoup supérieur à celui que l'on trouve sur la plupart des océaniques de construction récente. Le second de cette série, le "Duchess of Atholl", est attendu à Montréal prochainement. Les deux autres paquebots du même modèle, actuellement en construction aux chantiers maritimes de la Clyde, sont le "Duchess of Cornwall" et le "Duchess of Richmond".

Le radio joue aussi son rôle pour assurer le confort et la commodité des passagers. Lorsque l'orchestre se fait entendre dans la grande salle à manger, la musique est transmise au moyen de microphones et amplificateurs sur les ponts de troisième classe et de classe touriste. Les hauts-parleurs contribuent aussi à simplifier la transmission des ordres du capitaine au gaillard d'avant, au nid-de-corbeau et au pont d'abordage.

Plusieurs autres particularités intéressantes de la construction des "Duchesses" méritent d'être signalées. Le "Duchess of Bedford" par exemple, est muni d'hélices doubles pesant 16½ tonnes chacune, et les bielles en acier de 186 pieds qui les raccordent aux puissants moteurs à turbine pèsent environ 108 tonnes. Près de deux millions de rivets furent utilisés dans la construction du paquebot, soit une pesanteur globale de 1,000 tonnes, quelques-unes des plaques d'acier étant fixées au moyen de 650 rivets chacune.

La mise en service des "Duchesses" de l'Atlantique pour le transport des passagers et cargaisons générales sur le St-Laurent est une innovation des Services Maritimes du Pacifique Canadien. Déjà, dès le commencement de l'été, le service maritime des "Empresses" avait été accéléré pour faire face à un accroissement prévu du mouvement des passagers. La classe des cargos "Beaver", récemment inaugurée sur le St-Laurent, est une nouvelle addition au service de fret du Pacifique Canadien. Ces navires font la navette régulière entre Montréal et Londres et les ports du continent européen, et ils sont presque aussi rapides que des paquebots à passagers

GRANDE EXCURSION des Chambres de Commerce de la Province de Québec à TORONTO et OSHAWA par train spécial du Pacifique Canadien DU 29 AOUT AU 1er SEPTEMBRE

Réception à L'Exposition de Toronto et visite des usines de la General Motors Co. à Oshawa.

$35.00 de Montréal pour un lit du bas. Toutes dépenses comprises. Tarifs proportionnellement réduits des autres endroits.

Renseignements supplémentaires, programme, etc., sur demande à J.-C. Groves Contant, Secrétaire, Chambre de Commerce, 25 Est, rue St-Jacques, Montréal, ou à P.-E. Gingras, agent de district du C.P.R., Gare Windsor, Montréal

A VENDRE

2 Moulins à moudre le café
2 Moulins à trancher la viande
1 Réservoir à l'Huile, 100 galls.
2 Fournaises No. 3
2 Chaufferettes à l'Huile
1 Clavigraphe

Ces articles seront vendus à bas prix et bonne condition.

D. LEDUC, Marchand-Epicier
Grand'Mère.

Les amateurs de thé vert déclarent que

LE THÉ VERT "SALADA" 298F

est un délice, non seulement par son exquise couleur dorée, mais par sa saveur parfaite.

La Commission des Eaux Courantes

La Commission des Eaux Courantes, sous la présidence de l'Honorable J. A. Tessier, vient de rendre public son rapport pour l'année 1927.

Ce rapport qui est très volumineux, bourré de renseignements, est des plus intéressants.

Nous y lisons sous le titre avant-propos, l'exposé suivant:

RIVIERE SAINT-MAURICE: — Le réservoir Gouin et les réservoirs de la rivière Manouane ont été opérés de façon à maintenir le débit de la rivière à Shawinigan à environ 16,500 pieds cubes par seconde. Au 30 septembre 1926, la hauteur de l'eau dans le réservoir Gouin était à la cote 1322.2, et au 30 septembre 1927, elle était à 1322.5. Il y a donc un surplus de 82 mille-carré-pieds dans cette période.

Durant l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin 1927, la Commission a retiré une somme de $236,124.67. Le total des revenus jusqu'à cette date a été de $2,008,426.21.

Le 1er janvier 1928 sera la fin de la première période de dix années de l'opération du barrage Gouin. Le contrat passé avec les compagnies prévoit qu'à la fin de cette période le volume d'eau fourni pour la régularisation sera sujet à revision. En conséquence, avis a été donné aux compagnies que la Commission désire reviser le débit minimum régularisé, — augmentant de la sorte les revenus qu'elle retire. La redevance que paye Brown Corporation sera augmentée de $15,000.00 par année à partir du 1er janvier 1928, tel que prévu par le contrat avec cette compagnie.

RIVIERE MEKINAC: — Les plans pour un barrage à la sortie du lac Mékinac, tributaire du St-Maurice, ont été considérés de nouveau, et il est probable que le barrage sera construit durant l'année 1928.

RIVIERE SAINT-FRANÇOIS: — Le réservoir du lac St-François n'a pas été rempli au printemps de 1927, vu les conditions anormales du ruissellement. Aussi, durant l'été dernier, le débit fourni de ce réservoir a été moindre que celui fourni dans les dix années durant lesquelles le barrage a été opéré. Le réservoir du lac St-François a atteint sa cote maximum 113.3 au 14 juin. Le réservoir est plein à la cote 127.

Le réservoir du lac Aylmer a été rempli, mais le volume d'eau qu'il a fourni a été moindre que celui des années précédentes.

Grâce à la diminution dans le volume d'eau fourni durant les mois d'été, le niveau de l'eau dans le réservoir St-François était à la cote 114.30 au 30 septembre 1927, soit 7-10 de pied plus élevé qu'au 1er octobre 1926.

Le flottage du bois n'a pas été fait au barrage du lac St-François durant la saison de 1927, et ce, dans le but d'épargner de l'eau.

La Commission a retiré durant l'année fiscale se terminant le 30 juin 1927, une somme de $72,470.93.

RIVIERE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE: — Les réservoirs du lac Brûlé et de la rivière Savane ont été utilisés pour régulariser le débit de la rivière Ste-Anne-de-Beaupré.

Durant l'année fiscale se terminant le 30 juin 1927, la Commission a retiré une redevance de $29,456.16.

RIVIERE MITIS: — Le barrage construit à la sortie du lac Mitis a été opéré de façon satisfaisante. Les travaux de serpage suspendus durant l'été ont été continués au cours de l'hiver 1927. Ils seront terminés bientôt.

LAC KENIGAMI: — Le niveau du lac Kénogami a atteint la cote 83.2 au 15 avril 1927, alors que le réservoir était pratiquement vide. Le ruissellement du printemps a commencé au milieu du mois d'avril, et dès le 18 du même mois, le volume d'eau fourni était normal, et le lac avait commencé à monter. On peut donc dire que le réservoir a suffi pour fournir le volume d'eau nécesaire à la régularisation.

La Commission a retiré des compagnies bénéficiaires de l'emmagasinement une somme de $156,228.80.

La Compagnie Nova Scotia Construction, entrepreneurs des travaux de barrages au lac Kénogami, réclame de la Commission une somme de $442,000.00, et elle a intenté un procès à cette fin. Au mois de janvier 1927, le plaignant a été débouté de son action qui était mal prise. Institué de nouveau, la cause a été entendue en septembre et octobre derniers à Québec. Le jugement ne pourra être rendu que durant le cours de 1928.

RIVIERE GATINEAU: — Les barrages-réservoirs commencés en 1926 ont été complétés au printemps de 1927. Ils sont utilisés depuis le 1er avril 1927.

Conformément à la section 7, de la Loi pour la Protection des Eaux Navigables, nos plans ont été déposés au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, pour approbation.

On sait que la construction de ces barrages a été payée par la Compagnie Gatineau Power, et que la Commission sera remboursée pour les 2/3 des dépenses qu'elle a encourues, — arpentages, préparation des plans et devis, surveillance des travaux. Le coût de l'opération des barrages sera remboursé totalement. La Commission retirera en plus un bénéfice de $35,000,00 par année.

RIVIERE OUTAOUAIS: — L'étude de plans pour l'aménagement des forces hydrauliques de la rivière Outaouais a été continuée. Cette étude sera complétée bientôt, et nos ingénieurs discuteront de la question avec leurs confrères de la province d'Ontario, en vue d'une entente sur la meilleure utilisation de ces forces hydrauliques.

RIVIERE DU NORD: — L'acquisition des barrages-réservoirs de la Compagnie Hydraulique de la Rivière du Nord, à savoir: Lac Masson, Lac Long et Lac Bédini, a été faite au cours de cette année. Ces barrages, depuis le 1er janvier 1927, sont sous le contrôle de la Commission. La répartition des charges sur les compagnies bénéficiaires de l'eau fournie par ces réservoirs est sous considération, et deviendra offective avec la présente année.

RIVIERE DU SUD: — L'étude du bassin de cette rivière, en vue de la régulrisation de son débit, a été terminée au cours de l'été. Les perspectives de résultats appréciables à obtenir par des barrages ne sont guère encourageantes.

RIVIERE BATISCAN: — L'étude sur la possibilité d'augmenter le débit de la rivière Batiscan a été continuée. Une reconnaissance a été faite du bassin du Grand Lac Btiscan, du lac des Passes, et celui du lac Edouard. L'étude du bassin de la rivière Jeannotte a été complétée. Il semble que le Grand Lac Batiscan offre la meilleure perspective pour un réservoir économique.

RIVIERE RICHELIEU: — Une étude a été faite dans la vallée de cette rivière en vue de déterminer jusqu'à quel point on peut contrôler la hauteur de l'eau dans le lac Champlain afin d'augmenter le débit minimum de la rivière Richelieu au bénéfice des forces hydrauliques de ce cours d'eau. Le lac Champlain est situé presque entièrement dans les Etats-Unis mais un barrage de contrôle sera situé au Canada, — à St-Jean ou à quelques milles à l'aval de ce dernier endroit. Cette question ne peut être résolue sans qu'elle soit soumise à la Commission Conjointe Internationale.

RIVIERE ETCHEMIN: — La Commission a étudié la possibilité de régulariser le débit de la rivière Etchemin au moyen de la construction d'un barrage-réservoir dans le canton de Cranbourne, paroisse de Standon, comté de Dorchester. L'emplacement du barrage étudié est à un endroit de la rivière Etchemin appelé le rapide "du Camp". La Commission a étudié en même temps la possibilité d'utiliser le lac Etchemin comme réservoir d'emmagasinement, — étude qui a bien vite démontré que le projet ne peut être réalisé de façon économique.

RIVIERE PERIBONCA: — Les forces hydrauliques de la rivière Péribonca sont très importantes. La Commission en a fait une étude assez complète durant l'année 1919. Mention est faite de cette étude dans le rapport de la Commission pour 1920. A la demande du Département des Terres et Forêts, la Commission a fait examiner la possibilité de régulariser de débit de la rivière Péribonca par la construction d'un barrage-réservoir. Deux emplacements de barrages ont été examinés: l'un dans la rivière Péribonca en amont de la section des chutes, et l'autre à la sortie du lac Manouane, source de la rivière du même nom, et tributaire de la Péribonca. On sait que lors de la dernière session du parlement fédéral, autorisation a été donnée au Chemin de Fer Canadien National de construire un embranchement qui relierait la gare d'Héberville sur la ligne principale, à la Chute Savane sur la rivière Péribonca, — une distance estimée à 37 milles. Lorsque ce chemin de fer sera construit, l'aménagement des forces hydrauliques de la Péribonca sera rendu beaucoup plus facile. Un rapport sur cette question sera fait durant la présente année.

BAIE SAINT-PAUL: — Des travaux de protection des deux rives de la rivière du Bras, dans le village de la Baie St-Paul, ont été commencés en septembre dernier. Ces travaux sont exécutés d'après les plans des ingénieurs de la Commission des Eaux Courantes, et sous leur surveillance. Le coût en est payé par la Municipalité et par le Gouvernement. En octobre, les travaux exécutés alors ont été soumis à l'épreuve par deux inondations sérieuses. Leur efficacité a été alors pleinement démontrée. Le coût de ces travaux estimé à $20,000.00, ne sera certainement pas dépassé.

LACS: — Le Département des Terres et Forêts a chargé la Commission de faire l'étude de certains lacs de la Province, en vue de déterminer si ces lacs doivent être considérés comme étant, ou non, navigables et flottables. Vu les nombreux travaux de la Commission, cette étude a dû être remise. Le lac Bernard, bassin de la rivière Gatineau, est le seul qui a été examiné et qui a fait l'objet d'un rapport.

NIVELLEMENT DE PRECISION: — Durant l'été de 1927 un nivellement de précision a été fait sur la rivière Richelieu, depuis Fort Montgomery jusqu'à Chambly. Un travail semblable a été fait sur la rivière Etchemin, depuis son embouchure jusqu'à sa source dans le lac Etchemin.

METEOROLOGIE: — Au cours de l'année, trois postes additionnels ont été établis dans la Gaspésie, et deux autres dans le bassin de la rivière Gatineau.

HYDROMETRIE: — Le mesurage du débit des rivières de la Province a été continué par le Service Fédéral des Forces Hydrauliques, avec la coopération de la Commission. Le nouveau bulletin intitulé: "Ressources Hydrauliques de la Province de Québec", Bulletin No 48, a été publié. Un autre bulletin, portant le No 51, est sous préparation.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES: — Au cours de l'année, une liste complète des forces hydrauliques dans la Province de Québec a été préparée par le Service Fédéral des Forces Hydrauliques, avec le concours de la Commission des Eaux Courantes et du Service hydraulique du Département des Terres et Forêts. Cette liste sera imprimée pour distribution aux intéressés.

PERSONNEL: — Durant l'année, deux de nos ingénieurs ont laissé le service pour accepter des positions importantes, et qui comportent une promotion bien méritée. En mars, M. Huet Massue, ingénieur au service de la Commission depuis 1914, nous laissait pour entrer au service de la Compagnie Shawinigan Water & Power, et en novembre dernier, la Commission des Tramways nommait comme son ingénieur en chef, M. Arthur Duperron, notre assistant-ingénieur en chef.

Le fait que des organisations comme celles plus haut citées viennent chercher dans notre personnel des compétences, est un crédit pour nos ingénieurs, et dénote que nos travaux sont appréciés.

Nous souhaitons à ceux qui ont été promus tout le succès qu'ils méritent.

On trouvera dans le rapport de l'ingénieur en chef des détails pour tous les chapitres ci-dessus mentionnés.

Le tout respectueusement soumis,

J.-A. TESSIER,
Président.

ARTHUR AMOS, I. C.,
STEWART RUTHERFORD, I. C.,
Commissaires.

O. LEFEBVRE,
Ingénieur en chef et Secrétaire.

Québec, le 1er décembre 1927.

Conventum

Une joyeuse réunion d'anciens élèves du Séminaire des Trois-Rivières, se sont réunis la semaine dernière au Club des Gaillards, Lac Bérubé.

Ce groupe se retrouvant en conventum (classe de Rhétorique de 1912-13) pour la première fois depuis la sortie du Collège. Tous ont résolu de se réunir, à l'avenir, tous les cinq ans, et dans le district, tous ces confrères se réuniront deux fois l'an en joyeuses agapes, à leur ancien Alma Mater.

On a procédé à l'élection des officiers du Conventum avec les résultats suivants: Président, M. l'abbé Ernest Jacob, Vice-président, M. le Dr Georges Godin; Secrétaire, M. l'abbé Albert Tessier et Trésorier, M. Albert Garon.

Vingt et un confrères sur un total de 28 à la sortie des classes assistaient à cette fête. Sur les 28, un est décédé et six n'ont pu y assister et ont envoyé des excuses.

Parmi ceux qui étaient présents, nous nommons: MM. les abbés Albert Tessier, Préfet des Etudes au Séminaire des Trois-Rivières; Paul Martel, Aumônier du collège de Grand'Mère; Léon Désilets et Antoine Massicotte, Vicaires à St-Marc de Shawinigan; Paul Baril, curé à St-Joseph de la Mékinac; Jos. Eugène Marchand, curé de Bleezard Valley, Ontario; Elie Hevey, curé dans le Connecticut, Stats-Unis; Ernest Jacob, vicaire à Yamachiche et Auguste Dusablon, vicaire à Ste-Flore. Les Docteurs J. A. Béland, médecin-vétérinaire, à Shawinigan Falls; Lucien Ringuette, dentiste à La Tuque; J.-Bte. Dorval, dentiste au Cap de la Madeleine; Dr Ls.-Georges Godin, Rodolphe Dugré, des Trois-Rivières; Dr. Rodolphe Deschesnes, de St-Léon; Avocat Georges Gouin, Notaire J. A. Villeneuve, des Tris-Rivières; MM. Zacharie Brousseau et Emile Teasdale, de Shawinigan Falls, Georges Gélinas, de Québec et Albert Caron, des Trois-Rivières.

Noyade à Jonquières

Les drames de l'onde, si fréquents dans les vacances se sont multipliés, dirait-on, cette année.

Les journaux depuis deux mois sont remplis d'accidents, et chaque jour la liste noire s'allonge, au grand désespoir des familles des victimes.

Récemment, à Jonquières, un garçon de dix-sept ans, Edmond-Louis Vaillancourt, fils d'un homme d'affaires bien connu dans tout le Saguenay, M. Lazare Vaillancourt, était victime de l'eau traîtresse qui cache sous sa surface calme et unie les dangers qui guettent les baigneurs.

Ce jeune homme, bouillant de talents venait de terminer son cours au collège de Kingston et s'apprêtait à entrer dans les affaires avec son père.

Ce drame mit fin à tous les rêves de jeunesse de ce garçon brillant et aux espoirs justifiés de sa famille.

La famille Vaillancourt reçut à cette occasion de nombreuses sympathies auxquelles nous ajoutons les nôtres.

Notes Locales

PERSONNEL

M. et Mme A. E. Guillemette, recevaient dimanche la visite de leur fils, André, entré l'an dernier chez les Dominicains à St-Hyacinthe.

Mardi, M. Guillemette et sa famille sont partis pour Ottawa, en automobile et ne seront de retour qu'à la fin de la semaine.

M. Jean-Charles Daoust, journaliste, de Manchester, N.H., a passé quelques jours en visite chez sa soeur, Madame Dallaire, à Shawinigan.

M. Daoust faisait partie de la convention franco-américaine qui a tenue ses assises à Québec la semaine dernière.

M. et Madame Ernest Doucet sont allés à Trois-Rivières, lundi.

M. C. Chabot, de Grand'Mère, était de passage en notre ville, mardi.

M. le Dr J. H. Lamarre, est allé à Montréal la semaine dernière.

Madame L. A. Dallaire et sa soeur, Mlle Esther Daoust, sont parties mardi pour Manchester.

On nous apprend que M. Ernest Doucet doit nous quitter prochainement pour aller demeurer aux Trois-Rivières.

M. le magistrat Lacoursière était à Shawinigan Falls mardi, président le terme de la Cour.

M. le notaire Ladouceur était aux Trois-Rivières, hier.

Grand'Mère

PERSONNEL

Madame Wilbrod Lemay, Madame Léo. Lavallée, M. le Dr F. Paquin et Madame Paquin, sont de retour d'un voyage d'excursion au Saguenay.

M. Alide Pichette, Madame Pichette et leurs enfants sont en voyage aux Etats-Unis.

M. le Dr L. A. Dupont, de Kapuskasing, Ont., est en visite à Grand'Mère et Ste-Flore, avec sa famille.

M. Albert Roy, jeune homme bien connu en cette ville, est parti la semaine dernière pour le Lac Edouard où il passera quelques semaines au sanatorium.

La santé de notre jeune concitoyen laisse à désirer depuis quelque temps.

Il est à espérer qu'il reviendra bientôt et complètement rétabli.

M. L. A. Rousseau, gérant de la Banque Canadienne Nationale, est parti pour une vacance de quelques semaines le long du fleuve.

M. Beaupré, gérant de la manufacture de chaussures, a passé la fin de semaine à Québec, dans l'intérêt de son industrie.

Les commandes affluent au point qu'il va falloir absolument doubler la capacité de la manufacture actuelle.

Madame P. E. Neault, des Trois-Rivières, passe la semaine au chalet du Dr Vennes, au Lac des Piles.

M. Edmond Julien, des Trois-Rivières, était à Grand'Mère, mardi.

M. et Madame L. Garon et Madame Eugène Garon sont partis lundi pour une promenade d'une semaine, en automobile, sur la rive sud du fleuve.

M. Jean-J. Crête, contracteur, de Grandes Piles, est allé à Montréal, ces jours derniers.

NORMANDIN

(LAC ST-JEAN)

ECOLE:—A une séance qui a eu lieu le 16 juillet dernier, sous la présidence de M. T. L. Bergeron, la Commission Scolaire a réglé et statué la fondation d'une école tenue par des Frères, chez nous. On commencera dès cette année la construction, et cette école ouvrira ses portes en septembre 1929.

AQUEDUC: — La construction d'un aqueduc dans notre paroisse est chose décidée et les travaux vont commencer incessamment. La durée sera d'environ trois mois; quant au coût, il est probable qu'il n'excèdera pas $40,000.00.

BACHELIERS:—M. Eugène Morin, étudiant et élève finissant au Séminaire de Sherbrooke, a obtenu le grade de Bachelier ès-lettres de l'Université de Montréal. M. André Poisson, élève finissant au Séminaire de Chicoutimi a remporté le titre de Bachelier ès-Arts de l'Université Laval, de Québec.

CENTENAIRE:— Le 2 juillet dernier avait lieu le service et la sépulture de Luc Napanez, époux de Mme Angélique McDonald, décédé à l'âge de 103 ans.

EN VISITE:—Monsieur Armand Dubois, de Chicoutimi, est de passage en cette paroisse. Il est l'hôte de son frère, M. Achille Dubois.

GUERRE AUX MOUCHES

Les Coquerelles vivent en colonie. Si vous en voyez une, vous savez qu'il y en a beaucoup. Les coquerelles sont des insectes dégoûtants. Engendreurs prolifiques. Il y a des autorités médicales qui assurent qu'il y a dix-sept différentes maladies causées par les coquerelles. Les coquerelles doivent être tuées. Vaporisez avec FLY TOX dans les fentes, crevasses, alentours des tuyaux à l'eau, etc. Simples instructions sur chaque bouteille (Etiquette bleue) pour tuer les coquerelles et tous les insectes de maison. Insistez pour FLY TOX. C'est un insecticide scientifique développé au Mellon Institute of Industrial Research par Rex Fellowship. FLY TOX est sûr, ne tache pas, fragrant et facile à employer. *(Ann)*

Un Représentant

Qualifié et avec de bonnes relations et références demandé par la

North American Life Ass. Co.

S'adresser: F. X. LEBLANC
Gérant du Département français
Boite Postale 108, - Station B
MONTREAL.

Incendie à Grandes Piles

La résidence que venait de faire construire M. Léon Bergeron, à Grandes Piles, a été incendiée ces jours derniers ainsi que toutes les dépendances.

M. Bergeron venait de terminer cette belle construction au prix de $5000 et ne l'habitait que depuis une semaine.

Les pertes sont couvertes pour la moitié par les assurances.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de Remi Hérard:

Charretier, marchand de grains, foin bois de chauffage et entrepreur de Pompes-Funèbres,
Grand'Mère, Qué.
Cédant-autorisé.

AVIS est par le présent donné que:

MARDI LE 14 AOUT 1928,
à 11 heures A.M.
[Heure avancée]

sera vendu par encan public, à la porte de l'Eglise de la paroisse de Saint-Paul, en la Cité de Grand'Mère, Comté de Champlain.

(a) Un certain terrain ou emplacement situé en la dite Ville de Grand'Mère, sur la rue Ste-Catherine, contenant soixante pieds de front sur la profondeur de cent trente pieds, mesure anglaise, et étant le numéro quarante-cinq de subdivision du lot de terre numéro quatre-vingt-treize (93-45) du cadastre de la paroisse de Ste-Flore, avec ensemble, maison et autres bâtisses y érigées.

MARDI LE 14 AOUT 1928,
à 2 heures P.M.
[Heure avancée]

sera vendu par encan public, à l'ancien poste d'affaires du cédant-autorisé:

(b) Les Créances aux livres $1,099.14
(c) Deux Autos, marque "Hudson" Sedan, modèle 1926, 7 passagers
(d) Deux Carosses pour Baptême ou Mariage
(e) Trois Harnais doubles
(f) Deux Harnais simples
(g) 1 Mc-Caskey [deux tiroirs]
(h) Un Victoria
(i) Un Bureau et une Chaise.

Les Items A, C, D, E, F, G, H et I seront vendus au plus haut enchérisseur, l'item B sera offert en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

La liste des crédits, les titres, les certificats, etc., peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du Syndic soussigné.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C.P.C., et aussi à l'article 20, paragraphe 4 et suivants a, b, c de la loi de faillite et a les mêmes effets qu'une vente par le shérif.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Le Syndic,
LEO. DUGAL.

Bureau: Hôtel-de-Ville,
Grand'Mère.

Vente par le shérif

Canada,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.
C. S. No. 133 (1928).

DEMA BEDARD, demandeur;
— vs —
NARCISSE TRAHAN,
défendeur,
et HENRI BISSON,
mis-en-cause.

Partie No. 439 et les Nos. 440 et 459, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Tite, avec bâtisses.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de St-Tite, en la ville de St-Tite, dans le comté de Champlain, le vingt et unième jour d'août courant 1928, à dix heures du matin (heure solaire).

PHIL. LASSONDE,
Shérif.

Bureau du shérif,
Trois-Rivières, 6 août 1928.

AUDITORIUM

LUNDI-MARDI: 13-14 août
DOLORES COSTELLO — dans
"GLORIOUS BETSY"
supportée par:
Conrad Nagel, Mac MacDermoth, etc.
Les amours et aventures de Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon, et de la Glorieuse Betsy (Dolores Costello).
Un glorieux roman!
—Aussi.—
COMEDIE ET CHANT CLASSIQUE ET POPULAIRE PAR M. GEO. DESROSIERS.
Matinée Lundi à 2 heures.
PRIX REGULIERS.

MERCREDI-JEUDI: 15-16 août
THOMAS MEIGHEN — dans
"THE RACKET"
— supporté par —
Marie Prévost, et toute une troupe d'étoiles.
La plus belle vue que Meighen ait encore tournée. Une histoire de police, et un hommage à cette force virile, qui nous protège ainsi que nos foyers.
—Aussi.—
SERIE ET NEWS
Matinée Mercredi à 2 heures.

VENDREDI-SAM: 17-18 août
GRAND PROGRAMME DOUBLE
"CIRCUS ROOKIES"
avec Karl Dane et Geo. K. Arthur.
Une histoire de cirque qui vous fera rire.
—Aussi.—
"LADY BE GOOD"
avec Dorothy MacKaill et Jack Mulhall.
Une vue que vous aimerez.

Vitrine à Vendre

Une vitrine, grandeur de 4 x 5, 6 pieds de hauteur avec grande vitre.

S'adresser au No. 73, 4e Rue, Shawinigan Falls
Tel. 899

Gérants de district et Agents demandés

Nouvelle découverte merveilleuse "PALCOSEEL" réel cachet-clous pour réparation de Pneus sans les enlever du rim. Différent. Garanti ne pas endommagé le caoutchouc. Ne se décompose pas. Dure la vie du caoutchouc. Un faiseur d'argent pour les agents. Miller a fait $875 en cinq semaines. Ecrivez pour preuves et essai gratis.

PALCOSEEL
MANUFACTURING, CO., LTD.
Alexandria, Ont.

Juneau, Bruneau & Cie

Courtiers en valeurs-minières

29, RUE HART, - TROIS-RIVIERES.

Ce bureau est relié par fil privé avec les Bourses de Mines de Montréal et Toronto.

Nous portons les comptes sur marge et nous exécutons les commandes sur toutes les Bourses en valeurs minières.

Téléphone 2058 HENRI BRUNEAU, Gérant.

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais.

VOL. XIV — No 6 SHAWINIGAN FALLS, 9 AOUT 1928 REDIGE EN COLLABORATION

Tarif des ANNONCES
1ère ins., 12c. la lg.
2e ins., 7c. la lg.
mesure agate
Prix spéciaux pour annonces à long terme

L'Echo du St-Maurice

Toutes les familles doivent recevoir le journal local. C'est un devoir.
Abonnement $1.50 par Année

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop. JOURNAL HEBDOMADAIRE ELZ. DALLAIRE, Directeur

Pas de cuisson à la chaleur
SHREDDED WHEAT

Epargne le temps, le travail, la santé
Soigneusement cuit, sec et doré
La nourriture d'été nationale
TRISCUIT-Le craquelin hygiénique de blé entier
Visiteurs invités à toutes les usines

Une Nouvelle Eglise dans la Grande Banlieu Parisienne

C'est au dessus des toits clairs et des arbres riants d'une charmante cité-jardin que cette église s'élève, qui est un témoignage de l'amitié scellée sur les champs de bataille et continuée dans la paix entre la France et la Belgique. Et comme pour en perpétuer le souvenir, le village lui même autrefois situé sur la commune d'Aubergonville en Seine et Oise a pris depuis peu le nom d'Elisabethville, en l'honneur de la reine des Belges, qui fut sa marraine.

Comment s'étonner alors si dimanche dernier pour la bénédiction de cette église, on trouvait réunies autour de Mgr. Roland Gosselin, évêque coadjuteur de Versailles, tant de personnalités françaises et belges depuis Mgr. Beaudrillart, recteur de l'Institut catholique et de M. de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique, jusqu'à de modestes employés ou d'humbles travailleurs des deux nations, hier camarades de tranchées et de combats, aujourd'hui encore les uns près des autres pour l'oeuvre pacifique de la construction d'un village.

A cette cérémonie, toute pieuse, presqu'intime, puisqu'il s'agissait d'ouvrir au culte, un lieu nouveau de prière, le souvenir des grandes heures de la guerre autrefois vécues et souffertes ensemble, prêtait une éloquence émouvante qui remuait les coeurs et les prédisposait à mieux comprendre les élans de la liturgie, à mieux s'associer aux hymnes de remerciements qui emplissant les nefs de la chapelle nouvelle, semblaient prendre pour guide vers le ciel le clocher élancé et gracieux qu'achève, posé à 45 mètres au-dessus du sol, le coq d'or symbolique de nos églises françaises.

C'est une société de prévoyance franco-belge, aidée d'un généreux donateur, M. Edmond Ramoisy, qui a eu l'idée de cette église. Elle en a confié la réalisation à un architecte français qui a eu la pensée d'édifier là une église moderne, tout en beton armé. Certaines églises comme Villemomble avaient déjà un clocher de ciment armé, d'autres avaient même tenté des chapelles latérales en ce ciment nouveau; mais jamais encore aucune église entière, du clocher à la nef, de la chaire du prédicateur au baptistère, n'avait été confié à ce mode nouveau de construction. Et ainsi des dispositions nouvelles que la pierre n'eut pas permises, ont été tentées qui donnent à tout l'édifice une impression de légèreté, une harmonie de clarté qui ont leur charme prenant.

Toute la décoration extérieure est faite de figures allégoriques sculptées à fresque dans le ciment par Sarrabozolles et elle se développe comme un immense portail historié, où se groupent autour des saints protecteurs de France et de Belgique, des figures ailées portant d'une part les blasons des provinces belges, de l'autre les effigies des cathédrales françaises mutilées. Au bas de la composition la figure du Cardinal Mercier, agenouillé dans une attitude de prière; au sommet, Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, aux pieds de la Sainte-Trinité.

Le thème du frontispice est la prière pour la paix.

C'est le sens profond de cette église qu'avec Sainte-Thérèse gardent ces deux patrons de France et de Belgique, Sainte Jeanne d'Arc et Saint Michel. Et quand des ajones en fleurs on voit sortir cette blanche église où le soleil met son or dans les verrières, c'est un double sentiment de paix et certitude qui envahit l'âme, l'apaise et la réconforte.

Victor Bucaille.

Il n'y a pas de mystère dans cela

Certaines personnes s'imaginent qu'il est compliqué de faire un appel à Longue Distance.

En réalité c'est si simple!

Votre téléphoniste vous raccordera avec certains endroits rapprochés dont les noms sont énumérés aux premières pages de l'annuaire. Si vous ne connaissez pas le numéro, demandez "Information".

En appelant des endroits plus éloignés demandez "Longue Distance". Donnez-lui votre numéro de téléphone, votre nom, le nom de la ville que vous désirez atteindre, le numéro du poste éloigné, si vous le savez. Si vous l'ignorez "Information" le cherchera pour vous.

Les téléphonistes sont toujours courtoises et à votre service, et l'expérience fera de vous un adepte de ce magnifique service.

Pourquoi n'en pas faire l'essai?

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

920

Bilan du C. N. R.

Le bilan officiel du Chemin de fer national du Canada pour le mois de juin et les six premiers mois de l'année 1928, accuse une augmentation importante des recettes brutes et des recettes nettes.

Durant les six premiers mois de l'année 1928, les recettes brutes se sont élevées à $123,213,526 contre $114,437,683.03 durant la période correspondante de 1927, soit une augmentation de $8,775,842.97 ou de 7.67 p. cent; les dépenses d'exploitation se sont élevées à $103,343,150.74 contre $98,547,775.68 durant les six premiers mois de 1927, une augmentation de $4,795,375.06 ou de 4.87 p. cent; les recettes nettes se sont élevées à $19, 870,-375.26 par rapport à $15,889,-907.35 en 1927, une augmentation de $3,980,467.91 ou de 25.-05 p. cent.

Le quotient d'exploitation pour cette période des six premiers mois de l'année 1928 a été réduit à 83.87 p. cent.

Les recettes brutes du réseau national pour le mois de juin 1928, se sont élevées à $22,032,-767 contre $20,097,590.59, une augmentation de $1,935,176.41 ou de 9.63 p. cent.

En juin 1928, les recettes nettes se sont élevées à $2,806,658.-33 contre $1,534,285.96 en juin 1927, une augmentation de $1,-272,372.37 pour juin 1928 ou de 82.93 p. cent.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi [heure avancée], le mardi 14 août 1928**, des soumissions pour la reconstruction du quai, à Saint-Nicolas, comté de Lévis, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour reconstruction du quai, Saint-Nicolas, P.Q.".

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., à l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P.Q., et au bureau de poste, Saint-Nicolas, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de $10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 juillet 1928.

Une Réputation bien peu justifiée

Qui disait donc que la France avait un tempérament profondément révolutionnaire ?

En vérité, plus nous allons et plus nous devons nous rendre compte, en observateurs impartiaux, que voilà une réputation bien imméritée.

Pendant la guerre, la France est à peu près le seul des pays belligérants qui n'ait connu ni soulèvement, ni révolution intérieure. Au contraire, beaucoup de pays jouissaient d'une réputation de sagesse bien établie ont sombré dans le chaos des émeutes et des changements de régime.

Mais, depuis la guerre, la France a continué à prouver que, si elle est incontestablement réformatrice, elle est vraiment bien peu révolutionnaire.

Les crises économiques financières de l'après-guerre ont été terribles pour tous les anciens Etats ballogérants. La France est évidemment l'un de ceux qui en sont sortis avec le moindre dommage.

On put croire, un moment, aux plus mauvaises heures de juillet 1926, que le franc, après la couronne autrichienne et le mark allemand, allait rouler à l'abîme. Mais on sait quel merveilleux redressement se produisit alors, et au prix de quelle admirable discipline.

Pendant deux années, la France venait d'être en proie à de violentes querelles politiques; les partis semblaient plus éloignés que jamais de l'idée d'une collaboration; parler d'union nationale à ces partisans surexcités les uns contre les autres paraissait être une dérision Et pourtant, devant le péril imminent, les querelles soudain, s'apaissèrent, les chefs de partis se réunirent autour de M. Poincaré pour collaborer, et la Chambre des députés, enfin, vota d'un même élan toutes les mesures de salut public qui lui furent proposées.

Et cette expérience dure depuis deux ans, soutenue avec un succès égal et une discipline constante, puisqu'elle a abouti, le 25 juin 1928, au vote de la loi sur la stabilisation du franc.

Vote évidemment significatif et qui atteste bien la discipline dont nous parlons, puisqu'il fut acquis, à la Chambre des députés, par 448 voix, contre 18, et, au Sénat, par 256 contre 3.

Dira-t-on qu'un tel vote s'explique par l'importance et la nature exceptionnelles du débat, puisqu'il s'agissait, non d'une question politique divisant les partis, mais d'une question financière présentant un caractère incontestable d'intérêt général ?

Le nouveau vote qui est intervenu quatre jours plus tard, à la Chambre des députés, le 29 juin, prouve que, sur ce terrain du redressement financier, le Parlement est résolu à s'imposer la même discipline, aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

La majorité obtenue par M. Poincaré à la fin du débat sur la politique générale du gouvernement, est plus forte encore, en effet, que la majorité qui a stabilisé le franc, puisqu'elle atteint, cette fois, 445 voix.

Nous ne prétendrons, certes, pas que le parlement français va renoncer, désormais à toute discussion mettant aux prises majorité et minorité. On peut même, dès maintenant, prévoir l'heure où ces discussions renaîtront: elles sont inévitables, et même normales, dans un régime parlementaire.

Ce que nous avons voulu noter simplement, c'est qu'un pays auquel on a fait une réputation révolutionnaire, a su montrer nettement, aussi bien pendant qu'après la guerre, qu'il était capable d'équilibre, de modération, de sagesse.

Comme quoi il ne faut pas se fier aux apparences, ni juger les hommes ou les peuples sur la réputation qu'on leur fait.

Il est toujours plus sûr et plus équitable de les juger sur les actes.

"COMME EST PLIÉE LA JEUNE POUSSE AINSI L'ARBRE PENCHE"

CONVAINCUE que l'épargne de chacun des citoyens est le fondement de la prospérité du Canada, la Banque de Montréal fait tout ce qu'elle peut pour développer chez les jeunes l'habitude de l'épargne.

A chacune de nos succursales nous faisons bon accueil aux comptes d'épargne des enfants. Ouvrez un compte d'épargne aux jeunes membres de votre famille et faites-leur apprendre de bonne heure la productivité de l'argent.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée 1817
L'ACTIF DÉPASSE $860,000,000
H. SIMMS, Gérant, Crand'Mère

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le **jeudi 16 août 1928** des soumissions pour la construction d'une allonge à l'édifice de détention, au Parc Savard, Québec, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour nouvelle allonge, édifice de détention, Parc Savard, Québec, P.Q.".

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et du commis des Travaux, ministère des Travaux publics, édifice des douanes, Québec, P.Q.

On peut se procurer des tracés bleus (bleue prints) au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, en fournissant un chèque accepté pour la somme de $20.00 ,payable à l'ordre du Ministre des Travaux publics, lequel chèque sera remis au soumissionnaire s'il soumet une soumission régulière.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er août 1928.

GRANDE EXCURSION des Chambres de Commerce de la Province de Québec à TORONTO et OSHAWA par train spécial du Pacifique Canadien
DU 29 AOUT AU 1er SEPTEMBRE
Réception à L'Exposition de Toronto et visite des usines de la General Motors Co. à Oshawa.
$35.00 de Montréal pour un lit du bas. Toutes dépenses comprises. Tarifs proportionnellement réduits des autres endroits.
Renseignements supplémentaires, programme, etc., sur demande à J.-C. Groves Contant, Secrétaire, Chambre de Commerce, 25 Est, rue S.-Jacques, Montréal, ou à P.-E. Gingras, agent de district du C.P.R., Gare Windsor, Montréal

Non-Sucré

gratis
Demandez à la Cie. Borden Limitee, Montreal, le livret de 85 recettes éprouvées.
A noter:—Une boîte de Lait St. Charles diluée dans une quantité égale d'eau équivaut à QUATRE tasses de lait riche, crémeux. 608
LAIT ST. CHARLES de Borden.

Sapinol
Véritable spécifique contre
Rhumes, Bronchites, Pneumonie, la Grippe, Catarrhe Pulmonaire et la Coqueluche.
Vente en Gros
MARTINEAU-BOUCHER
143 Saint-Maurice — Montréal

Lisez tous l'Echo du St-Maurice

Club à Vendre
Maison d'été et Club de pêche à vendre, situé à environ 30 minutes de la ville de St-Tite, comprenant ameublement et chaloupe, le tout à de très bonnes conditions. S'adresser à
J. B. LEBRUN,
St-Tite.

Juneau, Bruneau & Cie
Courtiers en valeurs-minières
29, RUE HART, - TROIS-RIVIERES.
Ce bureau est relié par fil privé avec les Bourses de Mines de Montréal et Toronto.
Nous portons les comptes sur marge et nous exécutons les commandes sur toutes les Bourses en valeurs minières.
Téléphone 2058 HENRI BRUNEAU, Gérant.
Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais.

Un sceau de qualité

Sur chaque sac de Ciment "CANADA" est imprimé le sceau de qualité — une garantie, pour le constructeur, de la supériorité du produit et de sa qualité uniforme.
Le CIMENT "CANADA"
est le fruit d'une entreprise dirigée par des experts de haute valeur, et dont les facilités de production sont très étendues. D'énormes quantités de Ciment sont emmagasinées, à chaque usine, pour répondre aux besoins des nombreux marchands de Ciment "CANADA". Pas de danger de manquer de marchandise. Quelle qu'en soit la quantité requise, elle peut être livrée sans retard.
Insistez pour avoir du Ciment "CANADA" — exigez le sceau sur chaque sac. C'est votre garantie de la haute qualité du produit et de sa prompte livraison.
Nous avons un Bureau de renseignements qui donne sa coopération dans tous genres de travaux où le béton s'adapte. Notre bibliothèque est bien documentée et elle est à votre disposition en tout temps gratuitement.
Canada Cement Company Limited
LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT
Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal
Bureaux des ventes:
Montréal Toronto Winnipeg Calgary

SI VOTRE ENFANT
a des grincements de dents la nuit, démangeaison du nez, amaigrissement, faites-lui prendre les
CHOCOLATS VERMIFUGES DU DR. CHARLES

contre les vers. D'un effet certain, inoffensifs.
50c la boite.
La Cie Canada Drug
143, ST. MAURICE, MONTREAL.

TOUT LE MONDE AIME

Qu'il s'agisse de l'héroïne si populaire, ou de la barre de chocolat si délicieuse.
BONBONS CANDIAC (Canada) Limitée
Rue St-Dominique, Québec, P.Q.

T'a'pas ?

par —Racey—

dites simplement—
"Bière Black Horse Dawes
s·v·p·"!

Visite de la Banque Provinciale

SOUS LA CONDUITE DE SIR HORMISDAS LAPORTE, LES JOURNALISTES VISITENT LE NOUVEAU IMMEUBLE DE CETTE INSTITUTION — SES PROGRES DEPUIS UN QUART DE SIECLE.

Il y a quelques semaines, à l'invitation et sous la conduite de sir Hormisdas Laporte, un groupe de représentants des différents journaux de Montréal ont visité le nouvel immeuble de la Banque Provinciale du Canada, rue St-Jacques. On sait que c'est l'ancien immeuble où la Banque Royale du Canada avait son siège social et sa principale succursale au pays. La Banque Provinciale, après 28 ans d'existence à peine, se loge donc dans l'immeuble qui était occupé il y a quelques semaines encore par l'une des plus importantes banques non seulement du pays, mais même du monde entier.

Comme nous l'avons rapporté il y a quelques jours, c'est un vaste immeuble dont le seul rez-de-chaussée, où se loge la principale succursale d'affaires, à 46 pieds de haut. Les murs et le plancher sont en marbre italien tandis que les comptoirs sont en marche belge. Au centre, à l'usage des clients, est une magnifique table sculptée en marbre italien.

Tous les bureaux des étages supérieurs ont été remis à neuf et donnent une impression d'opulence que n'avait pas l'ancien immeuble occupé par la banque depuis sa fondation, à la Place d'Armes.

Dans une courte allocution pour remercier les journaux de l'assistance qu'ils ont accordée à l'institution à plusieurs reprises depuis sa fondation, sir Hormisdas Laporte a insisté sur les progrès accomplis par cette institution canadienne-française qui en 25 années d'existence parvenait à accumuler un aitif égal à certaines de nos principales banques du pays après près de 100 années d'existence. Mais il faut aussi remarquer que la Banque Provinciale offre des garanties toutes particulières, en particulier son bureau de commissaires-censeurs, — la seule institution financière au pays qui ait de tels censeurs pour contrôler ses transactions, — et la proportion de son actif liquide qui est toujours maintenue à un chiffre très élevé.

Sir Hormisdas a aussi rappelé que la Banque Provinciale a eu la confiance de quelques-uns des plus importants financiers de langue anglaise et l'on a même vu un homme comme M. Carsley accepter de faire partie du bureau de direction de cette institution après qu'il eua refusé de le faire pour quelques-unes des plus importantes institutions similaires anglo-canadiennes.

La Banque Provinciale du Canada, comme le dit sir Hormisdas Laporte, a été fondée en 1900, avec cinq succursales et montrant à la fin de la première année d'opérations, un actif total de $2,900,000.

D'origine plutôt humble, la banque a progressé graduellement, sûrement chaque année, et aujourd'hui, elle possède un actif de plus de $50,000,000 avec un réseau de 134 succursales, couvrant les provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

Son premier président fut M. J.-N. Ducharme, à qui succéda en 1907, M. Hormisdas Laporte, qui plus tard fut créé Chevalier pour service rendus durant la guerre. Sir Hormisdas est une des figures les plus populaires dans le monde de la finance canadienne-française. Il est président de *Laporte Martin Ltée*, une des plus importantes maisons du genre au Canada.

Parmi les fondateurs qui ont joué un rôle important dans l'organisation de la Banque, une toute première place revient à M. Tancrède Bienvenu, actuellement premier vice-président, et qui a occupé le poste de gérant général depuis l'organisation de la banque en 1900, jusqu'au 1er mai 1927. A son travail, efficace et énergique doit être attribuée la très grande part du succès obtenu dans le développement de l'institution.

La Banque Provinciale du Canada est la seule banque au Canada dont le département d'épargne soit contrôlé par un bureau de Commissaires Censeurs. Il est intéressant de noter que le président de ce bureau est M. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. On peut réaliser d'un coup d'oeil combien furent rapides les progrès de la banque par les chiffres suivants:

	Actif	Succursales
1900	$2,900,000	5
1905	5,315,000	20
1910	9,578,000	39
1915	14,300,000	64
1920	39,000,000	97
1925	45,000,000	128
1927	50,716,000	134

Le bureau d'administration est constitué comme suit: Sir Hormisdas Laporte, président; 1er vice-président, T. Bienvenu; 2e vice-président, S. J.-B. Rolland; directeurs, Hon. N. Garneau, Alp. Racine, H. Gérin-Lajoie, Oscar Dufresne.

Bureau des commissaires censeurs: président honoraire, N. Pérodeau; vice-président honoraire, E.-L. Patenaude, Samuel Casavant, Hon. C. F. Delâge N.P., J.-L. Fortin, J.-B. Boucherville, sir H. Laporte, président ex-officio.

M. Charles A. Roy est le gérant-général actuel, avec comme assistant général L.-J. Philie; le secrétaire et le surintendant des succursales est M. J.-A. Turcot; l'inspecteur-en-chef, M. J.-E. St-André; le chef du personnel, M E. Langlois; surintendant des immeubles, M. Paul Favreau; comptable en chef, M. J.-E. Choquet.

Parmi les personnalités bien connues qui de temps à autre ont fait partie du bureau de direction et du bureau des commissaires censeurs, nous trouvons les noms de MM. L. Beaubien, G.-N. Ducharme, J.-A. Paquet, S. Carsley, S. G.-M. Basworth, G.-B. Burland, L.-J.-O. Beauchemin, M. Chevalier, Emilien Daoust, E.-P. Lachapelle, Sir Alexandre Lacoste, J.-G. Laviolette, N.-C. Cormier, sir Lomer Gouin, G.-J. Doherty, J.-A. Richard, Paul Tourigny.

HOTEL CANADA

Joseph Lamarche, Prop.

Un des meilleurs hôtels des Trois-Rivières. Le mieux situés de tous les hôtels de la ville, pour accomoder les hommes d'affaires, les touristes et les citoyens de la région.

Bonnes chambres. — Excellente cuisine vraiment canadienne.

Confort et bien-être. — Personnel compétent et attentif.

HOTEL DU CANADA — (En face de la gare)

TROIS-RIVIERES.

Canada
CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, **vendredi, le 7 septembre 1928**, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route rurale No. 1 de PROULXVILLE à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de PROULXVILLE et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR,
Administrateur de District.
Bureau de l'Administrateur de District,
Montréal, 26 juillet 1928.

Canada
CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, **vendredi, le 7 septembre 1928**, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route rurale No. 2 ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN via le bureau de Poste de St-Adelphe à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN et ST-ADELPHE, et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR,
Administrateur de District.
Bureau de l'Administrateur de District,
Montréal, 26 juillet 1928.

44,000 MOISSONNEURS DEMANDES!

$15 Voyage d'aller pour Winnipeg

plus ½ cent par mille au-delà pour toutes les stations dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta jusqu'à Edmonton, Calgary et Macleod inclus.

$20 Retour de Winnipeg

plus ½ cent par mille de la station de départ jusqu'à Winnipeg

Dates des départs
14 et 28 Août (Mardis)

de toutes les stations dans la Province de Québec—Mégantic, cité de Québec et à l'ouest jusqu'à Dalhousie Mills, Rigaud et Lachute inclus.

Billets bon pour voyager par les trains réguliers, aussi par

Trains Spéciaux

De Montréal (Gare Windsor)

le 14 août—12.05 a.m. (Minuit le 13 août)
8.00 a.m., 1.00 p.m. et 10.00 p.m.
le 28 août—1.00 p.m. et 10.00 p.m.

Wagons-colonistes avec banquettes-lits. Wagons spéciaux pour les femmes et les familles

Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

Même si votre destination finale n'est pas située sur le Pacifique Canadien, vous pouvez prendre votre billet de moissonneur pour Winnipeg par le Pacifique Canadien

POUR INFORMATIONS: S'adresser à J. H. Ladouceur, Agent. - Shawinigan Falls, P.Q.

DETRUIT
Mouches, Moustiques, Punaises, Fourmis, Coquerelles, Mites.

PETITES ANNONCES

MEDECINS

LE Dr. W. LACROIX
Tient maintenant son bureau au No. 124, 2e Rue, en face du Presbytère bloc Lavergne, St-Marc de Shawinigan.
Tél. 377

Docteur MARC TRUDEL
Médecin-Chirurgien
Ex-chef à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.
Spécialité: Femmes et Enfants.
Téléphone 746
36, 5e RUE, SHAW. FALLS.

Dr. Georges E. Desrosiers
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-interne à l'Hôtel-Dieu et à la Maternité de Montréal.
En haut de la Pharmacie DUMONT.
St.-Marc - Shawinigan Falls

DENTISTES

Dr. J. R. HEBERT
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de Bureau:
9 A.M. à 5 P.M.
SOIR
7 à 8 heures
Bureau fermé les Mardis, Jeudis et Samedis soir.
71, Avenue de la Station Shawinigan Falls.

Dr ANATOLE THERRIEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. 426 Heures de Bureau
9 A.M. à 6 P.M.
SOIRS:
Par appointement entre 7 et 8
Bureau:
Coin 4e et Rue des Cèdres
SHAWINIGAN FALLS.

AVOCATS

Téléphone Bell 930 Casier Postal 31(
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Bigué C.R. Geo. Gouin, B.
Bureau Bigué & Gouin
AVOCATS
Power Building,
LES TROIS-RIVIERES

DESILETS & ASSELIN
101, Quatrième rue,
SHAWINIGAN FALLS.
121a, rue Chamberlain,
GRAND'MERE.

Auguste Lemieux, C.R.
AVOCAT
Agent en Procédure de la Cour Suprême, de la Cour de l'Echiquier et de la Commission des Chemins de Fer, Affaires Départementales, Etc., Etc.
NOTAIRE PUBLIC
Edifice de la Banque Nationale
18, Rue Rideau, OTTAWA, Ont

NOTAIRES

L. O. Baribeault, B.A,. L.L.L.
NOTAIRE
No. 48a, 5e RUe, - Tél. 228
SHAWINIGAN FALLS.

G. E. LADOUCEUR
NOTAIRE
Assurance, Vie, Feu, Accidents
Maladie, Auto.
Provisoirement:
35, AVE. DES CEDRES.
SHAWINIGAN FALLS.
Tél. 261, Rés. 326

J. H. RENE de COTRET
C. P. A.
SYNDIC AUTORISE
Comptable public — Auditeur, Liquidateur et administrateur de successions.
Compétence et diligence apportées dans le règlementde ompromis entre débiteurs et créanciers, collections de comptes.
Auditions, expertise, élaboration de systèmes de comptabilité, organisation de compagnie à fonds social
BUREAU:
103 Notre-Dame - Trois-Rivières.
Tél. 1522 Boite Postale 516

Damphousse & Leprohon
COMPTABLES
SYNDICS DE FAILLITE
Cessions, Compromis, Liquidations
14, rue St-Jacques Est. - Montréal
TEL. Lanc. 9257

Berlinguet & Morrissette
INGENIEURS PROFESSIONNELS
TROIS-RIVIERES
F. X. THOS. BERLINGUET, ingénieur civil et arpenteur géomètre, ex-ingénieur de district au département des travaux publics du Canada, Trois-Rivières.
ROMEO MORRISSETTE, ingénieur civil, ex-ingénieur de la cité du Cap-de-la-Madeleine.
Plans, arpentage, rapports, expertises industrielles, travaux publics et municipaux une spécialité.

J. R. I. LAFRENIERE
HORLOGER ET BIJOUTIER
Assortiment complet de Lunettes Verres taillés, Souvenirs, Bagues Montre Waltham et Elgin, Etc
Maintenant au No.
66 AVE. TAMARAC.
SHAWINIGAN FALLS.
Agent pour laMontre "Regina"
Spécialité: Joncs de Mariage.
Watch Inspector for C.N.Ry.

'THE HOME"
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK.
Actif . 39,136,336.96
Capital payé 6,000,000.00
Surplus aux porteurs de polices 20,127,631.61
J. E. MENARD, Agent.
SHAWINIGAN FALLS
173, 4e RUE - Tél. 186

R. ERNEST LEFAIVRE
L. I. C., L. A.
SYNDIC AUTORISE
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
Auditeur, Liquidateur de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collection de comptes.
TELEPHONES: 2-1108—2-1109
147, Côte de la Montagne, Québec.

PACIFIQUE CANADIEN
A partir du 30 d'Avril l'Horaire suivant prendra effet:
ARRIVE DE TROIS-RIVIERES
Tous les jours (Heure Solaire)
6.20 A.M.
12.50 P.M.
3.40 P.M.
7.25 P.M.
DEPART POUR TROIS-RIVIERES
Tous les jours (Heure Solaire)
8.15 A.M.
1.40 P.M.
4.55 P.M.
9.00 P.M.
J. H. LADOUCEUR, Agent.

Pour vos ouvrages de couture adressez-vous à
Mme J. N. Guertin
MODISTE
126, 5e Rue, Shaw. Falls.

Le MEILLEUR des TONIQUES
ELIXIR TONIQUE DR MONTIER

LA Boswell est toute imbue de l'atmosphère du pays de Québec—elle a conservé, tout comme la vieille province historique, l'esprit de ses Fondateurs—c'est toujours la même Ale, riche et murie à point, telle que brassée par l'intendant Talon, en 1668, sous le régime du Sieur de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France.

DEMANDEZ-LES

BIERES ET PORTER

BOSWELL

Un mendiant chef de brigands et millionnaire

D'après des nouvelles qui viennent de Roumanie, la police de Kirchinev, en Bessarabie, vient d'arrêter un mendiant connu dans la ville sous le nom de Léonidas Adazki. Il se faisait passer pour unijambiste et atteint d'une très grave maladie; mais d'autres mendiants, jaloux, le dénoncèrent comme un imposteur.

Léonidas n'était pas seulement un imposteur. Après l'avoir arrêté et emprisonné, on fit des perquisitions dans ses principaux repaires. Et c'est ainsi que l'on découvrit qu'il était à la tête d'une bande de voleurs.

Adazki, pour sa part, ne se mêlait jamais aux expéditions. C'était lui qui les organisait, avec une habileté surprenante; et, pour ne pas se faire soupçonner, il mendiait.

Il possédait quatre coffre-forts dans des banques de Bucarest. Et, quand on les a ouverts, on n'y a pas trouvé toutes ses richesses. Dans différentes cachettes, on a découvert des objets précieux d'une valeur de 7 millions et demi de francs. Parmi les objets inventoriés se trouve un étui à cigarettes en or, à l'intérieur duquel on peut lire la dédicace suivante: "Au maître de l'Autriche, l'empereur Guillaume, 1905". L'une des faces de l'étui est en émail et porte, entouré de diamants, le portrait de Guillaume, l'ancien Kaiser.

Adazki est Arménien; il fut bijoutier à Constantinople. Il s'est enfui de la capitale turque quelques années avant la guerre, au temps où l'on persécutait les Arméniens.

Le Tonnelier et l'Empereur

Quand Napoléon eut un fils, l'empereur résolut de lui faire bâtir un superbe palais, vis-à-vis le pont d'Iéna. Le gouvernement se mit donc en devoir d'acheter les maisons qui existaient sur le terrain choisi.

Sur cet emplacement, il y avait une petite maison appartenant à un pauvre tonnelier, nommé Bonvivant. La bicoque pouvait valoir mille francs. Bonvivant, désireux de profiter de l'occasion, en exigea trente mille.

L'empereur, qui avait besoin du terain — l'extrême droite de la façade du palais était justement pré vue à la place de ladite maison — ordonna de payer.

L'architecte Fontaine arriva donc avec les trente mille francs. Bonvivant, de plus en plus insatiable, en réclama cinquante mille.

Fontaine, tout confus, osa à peine prononcer ce chiffre exagéré devant Sa Majesté.

—Le drôle abuse ! dit l'empereur.

Il réfléchit:

"Eh bien! je n'achèterai point sa maison. Elle restera comme un monument de mon respect pour la propriété. M. Fontaine, vous changerez vos plans !".

Le palais du roi de Rome ne put être élevé pour d'autres raisons, mais le tonnelier Bonvivant fut victime de sa rapacité, car sa maison tomba en ruines et il n'en eut pas un sou.

Devant le Christ du prétoire

L'image du Christ domine encore la salle d'audience de certains tribunaux français. Ce sont les tribunaux d'Alsace.

Aussi a-t-on pu entendre au procès autonomistes alsaciens à Colmar, l'un des défenseurs des accusés, Me Feillet, du barreau de Quimper, prononcer à l'adresse des jurés ces belles paroles qui furent comme la péroraison de sa plaidoirie:

—S'il vous restait quelques doute, souvenez-vous que Celui dont l'image est encore dans cette salle, et qui est la justice même, a mis au-dessus de la justice la pitié qui épargne et la bonté qui absout.

Quel que soit le fond du procès, voilà, certes, un noble langage dont les tribunaux des autres provinces françaises sont, hélas ! déshabitués.

Le Problême du Chômage

Le problème du chômage, qui reste malheureusement d'une brûlante actualité dans beaucoup de pays fait l'objet d'un des principaux chapitres du rapport présenté à la conférence par le directeur du Bureau international du Travail.

Comparé à ce qu'il était en 1926, le chômage est demeuré grave en 1927. Dans quelques pays, la situation s'est améliorée, mais elle a empiré dans d'autres.

Le chômage a diminué en Allemagne, en Grande Bretagne, en Hongrie, en Irlande, en Pologne, en Suisse, et en Tchécoslovaquie. Dans la plupart de ces pays malgré l'amélioration, il reste d'ailleurs intense.

En Allemagne, le nombre des chômeurs secourus (moyenne de l'année) est tombé de 1,693,000 en 1926 à 837,00 en 1927. A la fin de 1927, il était encore de 1,188,000.

En Grande Bretagne, le pourcentage des chômeurs assurés (moyenne de l'année) est tombé de 12.6 en 1926 à 9.8 en 1927. A la fin de 1927, le pourcentage était encore de 10.

En Norvège, en Suède et en Autriche, le chômage est resté stationnaire, mais à un niveau très bas, en Finlande.

Au Danemark et en France, la moyenne de 1927 a été plus mauvaise que celle de 1926, mais à la fin de l'année la situation était redevenue plus favorable.

En Russie, le nombre des chômeurs inscrits dans les bureaux de placement (moyenne des huit premiers mois) a passé de 1,044,000 en 1926 à 1,287,000 en 1927.

Aux Etats-Unis, en Australie, en Belgique, au Canada, en Esthonie, en Italie, en Lettonie, aux Pays-Bas, le chômage a augmenté en 1927 par rapport à 1926, sinon toujours dans la moyenne de l'année en tout cas dans les chiffres de fin d'année.

M. Albert Thomas expose dans son rapport quelle a été en 1927 l'action entreprise pour venir en aide aux chômeurs et pour réduire le nombre. Il cite les nombreuses mesures de ratification et d'application relative à la convention et à la recommandation concernant le chômage, adoptées par la Conférence de Washington en 1919. Il examine ensuite ce qui a été fait dans les divers pays pour combattre le fléau. Un des progrès les plus marquants de la législation sociale au cours de l'année 1927 a été déterminé par la loi allemande du 16 juillet sur l'assurance-chômage et le placement public en vertu de laquelle 16 millions et demi de travailleurs bénéficient, depuis le 1er octobre, d'un régime obligatoire d'assurance contre le chômage, au lieu du système provisoire d'assistance qui fonctionna jusqu'alors.

Dans d'autres Etats où l'assurance-chômage était déjà organisée sous forme obligatoire ou sous forme facultative favorisée de subventions des pouvoirs publics, de nouvelles extensions ont été réalisées.

Canada

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi vendredi, le 7 septembre 1928, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route rurale No. 1 de ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN via le bureau de Poste de Proulxville à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN ET PROULXVILLE et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR,
Administrateur de District.

Bureau de l'Adminisrateur
de Districet,
Montréal, 26 juillet 1928.

Lisez tous
l'Echo du St-Maurice

Vitrine à Vendre

Une vitrine, grandeur de 4 x 5, 6 ieds de hauteur avec grande vitre.

S'adresser au
No. 73, 4e Rue,
Shawinigan Falls
Tel. 899

Gérants de district et Agents demandés

Nouvelle découverte merveilleuse "PALCOSEEL" réel cachet-clous pour réparation de Pneus sans les enlever du rim. Différent. Garanti ne pas endommagé le caoutchouc. Ne se décompose pas. Dure la vie du caoutchouc. Un faiseur d'argent pour les agents. Miller a fait $875 en cinq semaines. Ecrivez pour preuves et essai gratis.

PALCOSEEL
MANUFACTURING, CO., LTD.
Alexandria, Ont.

Club à Vendre

Maison d'été et Club de pêche à vendre, situé à environ 30 minutes de la ville de St-Tite, comprenant ameublement et chaloupe, le tout à de très bonnes conditions. S'adresser à
J. B. LEBRUN,
St-Tite.

Aux Hommes d'Affaires
— ET —
Aux Marchands de la Vallée du St-Maurice

Si vous avez de la difficulté dans vos affaires, si les mauvaises années que nous avons traversé exigent une entente avec vos fournisseurs, consultez-moi et je mettrai mon expérience à votre disposition.

De même si vous avez besoin d'assurances, je représente les compagnies les plus solides.

J. B. LeBRUN,
Comptable et syndic
St-Tite, Co. Champlain.

"Rotarex" — MACHINE A LAVER — "Savage"

Nous vendons nos machines à laver à de très bas prix et à de très bonnes conditions.

AMPOULES ELECTRIQUES — "Mazda"

Nous avons en main la nouvelle Ampoule Mazda, grisée en dedans, à de très bas prix.

POELES ELECTRIQUES:

Westinghouse, Gurney, Hotpoint, Beach, National.

Nous avons en stock un assortiment de poêles de tous genres, que nous pouvons vendre à de très bonnes conditions.

Appliances Electriques de toutes sortes:

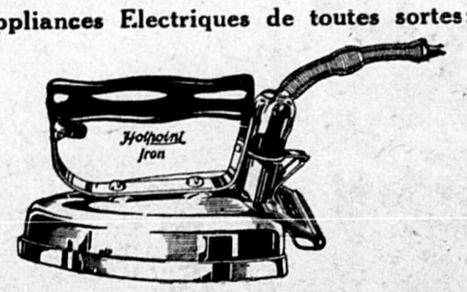

Fers à repasser, Fers à friser, Percolateur, Grille-pain, Réchauffeurs, Etc.

Electric Service Corporation
"A VOTRE SERVICE"

10¢
Long Tom
TABAC DE VIRGINIE À FUMER

Qualité! Quantité!
Achetez Long Tom—et obtenez les deux. C'est de la vraie économie

Les feuilles de Thé choisies et cueillies avec un soin méticuleux dans les jardins de thé des Indes, et melangées avec un art consommé donnent à votre tasse de thé une douceur exquise, une saveur incomparable.

Demandez à votre épicier.

Chaque goutte délicieuse vous causera un plaisir durable.

Le THÉ KING COLE

La dénatalite

Le duce Mussolini a pu enrayer l'anarchie en Italie; il a pu mettre fin au parlementarisme et imposer à tous, — moins l'Eglise, — sa dictature. Il n'en demeure pas moins impuissant devant le problème de la dénatalité. C'est que celui-ci ne relève pas de la force matérielle, mais du domaine de la force morale. Il faut plus que la religion de la patrie pour rendre les berceaux féconds. Le facteur moral est à la base de la famille. C'est le seul capable de donner la force de résister à la vague moderne de dénatalité. L'Italie a aujourd'hui cinquante millions d'Italiens. Seront-ils cent millions en 1980 ? Non, répond le Popolo d'Italia. Le grand journal italien ajoute: "La vérité est que la natalité est en décroissance en Italie. En vingt ans, le co-efficient de natalité est descendu de 35 pour 1,000 à 27. Tous les centres urbains au nord de Rome sont en pleine décadense démographique, on peut même dire en pleine agonie démographique, puisque les décès surpassent déjà les naissances.

"La natalité des campagnes de l'Italie centrale et septentrionale suffit à peine à rétablir l'équilibre entre les décès et les naissances, et, s'il n'y avait l'apport des centres urbains et ruraux de l'Italie méridionale, l'agonie démographique, au lieu d'être limitée aux régions précitées, serait générale et irréparable dans toute la nation".

Le Popolo d'Italia cite la statistique pour démontrer le bienfondé de son assertion. Ainsi à Florence, durant le premier semestre de 1927, les naissances n'ont dépassé les décès que de cinq. A Bologne, les décès l'ont emporté de 253 sur les naissances. A Turni, l'excédent annuel des décès sur les naissances varie entre 400 et 500. Gênes, Trieste, Vérone, Crémone, Parme, Trente et maintes autres villes sont dans la même situation. Dans toute la haute Italie, le co-efficient des naissances oscille entre dix et quinze pour cent.

Nombre de villes italiennes se trouvent dans le même cas que Berlin et autres grandes villes allemandes où le nombre des décès est supérieur à celui des naissances. En Italie, comme en Allemagne et en France, se sont les régions les moins croyantes qui souffrent le plus de la dénatalité.

Le transport des Moissonneurs dans l'Ouest Canadien

Les autorités du Pacifique Canadien, en vue de la prochaine récolte dans l'Ouest, ont pris les dispositions nécessaires pour transporter, avec toute la célérité possible, les moissonneurs qui, au nombre de 44,000, quitteront l'Est pour aider aux travaux de la plus forte moisson que l'on aura encore vue au Canada, du moins si l'on en juge par les perspectives actuelles. La première excursion de moissonneurs quittera le district de Québec le 14 août, le prix de passage des stations du Québec et de l'Ontario étant fixé à $15 et des localités du Nouveau-Brunswick, St-Jean, etc. à $20 jusqu'à Winnipeg, plus un demi-centin par mille additionnel pour tous les endroits à l'ouest, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, y compris Edmonton, Calgary et MacLeod.

Tous les convois de moissonneurs seront dirigés vers Winnipeg, lieu de ralliement, et de là des trains les transporteront rapidement vers les localités où leur aide sera requise. Il va sans dire que les hommes qui veulent faire partie de ces excursions, devront être habitués aux travaux manuels et avoir une forte constitution, sinon ils seront refusés. Ils devront aussi consentir à faire un stage d'au moins un mois dans l'Ouest.

Les prix de passage pour le retour ont été fixés à $20 de Winnipeg aux stations de l'Ontario et du Québec et à $25 jusqu'au Nouveau-Brunswick, plus un demi-centin du mille des endroits situés à l'ouest de Winnipeg. Les excursionnistes, pour obtenir ces taux spéciaux de retour à leur point de départ dans l'est, devront produire des certificats de fermiers attestant qu'ils auront fait la moisson.

Les dates de départ ont été fixées comme suit:

Les 10 et 17 août des stations du Nouveau-Brunswick. Les 14 et 28 août, des stations du district de Québec, Dalhousie Mills, Laberge, Rigaud, Lachute et à l'est; les 21 et 31 août, de toutes les stations du district de Québec, de l'Ontario et dans le Québec, Staynerville et à l'ouest; des stations du district d'Algoma, Sudbury, et à l'est, MacTier et au nord; des stations du district d'Ontario, des subdivisions de Belleville, Oshawa (y compris Toronto) Kingston, Havelock Peterboro (y compris Toronto), Port McNichol, Bocaygeon; des stations du New York Central; les 23 et 31 août, des stations du district d'Ontario, des subdivisions de Hamilton, Hamilton-Goderich, Galt, Windsor, (au Canada seulement), St-Thomas, Port Burwell, St-Mary's Listowell, Walkerton, Flora, Owen Sound, Orangeville et Teeswater, aussi des stations échelonnées entre Toronto et Bolton; des stations du réseau de Grande-Rivière et du chemin de fer Lac Erié et Northern.

Lisez tous
l'Echo du St-Maurice

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi (heure avancés), le jeudi 23 août 1928,** des soumissions pour des réparations et améliorations au quai, à Bagotville, comté de Chicoutimi, P.Q., lesquelles soumissions devront être cahetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour réparations au quai, Bagotville, P.Q.".

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q.; de l'Association des Constructeurs de Québec, 267 rue Saint-Paul, Québec, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste, Chicoutimi, P.Q., et Bagotville, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUES.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de $10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 août 1928.

RÉGIMENTS POPULAIRES CANADIENS

Les Grenadiers de la Garde du Canada
"Les Gardes"

La même popularité

Dow

Old Stock Ale
Mûrie à Point

Favorite dans tous les mess des régiments!

Prime par la Force et par la Qualité!

Wagons-lits à chambrettes sur les wagons du C.P.R.

UN SERVICE APPELE A UNE GRANDE POPULARITE.

Le Pacifique Canadien qui ne néglige rien pour améliorer ses services de transport et procurer au public voyageur le maximum de confort sur ses trains, vient d'instituer un nouveau service de wagons-lits entre Montréal et Québec et Montréal et Toronto, qui, bien qu'inauguré le 1er août seulement, a déjà rencontré la faveur générale. Ce service consiste en wagons partagés en chambrettes privées dans lesquelles le voyageur trouve pratiquement tout le confort d'une chambre d'hôtel.

Ces chambrettes sont magnifiquement aménagées et sont pourvues de véritables lits dans lesquels les voyageurs peuvent jouir d'un sommeil calme et reposant, malgré le mouvement rapide du train. Chaque wagon comporte 14 chambrettes, toutes également attrayantes et confortables, dont l'espect est rehaussé par une élégante boiserie faite de panneaux de noyer incrusté et par des garnitures et accessoires métalliques en argent oxydé.

Chacune des chambrettes est pourvue d'un lit simple avec matelas et sommier confortables. Les accessoires de toilette sont des plus modernes et comportent un lavabo nickelé automatique, à eau chaude et eau froide, dont le bassin se vide avant d'être relevé et remis en place, éliminant ainsi la possibilité de répandre l'eau sur le parquet. On trouve encore une carafe thermos pour l'eau glacée, un verre et un robinet pour le brossage des dents. Trois miroirs, dont un en pied à l'arrière de la porte d'entrée, facilitent les soins de la toilette.

L'éclairage, le cauffage et la ventilation des chambrettes ont été l'objet d'une attention toute particulière. Il y a une fenêtre dans chaque chambre et les lumières électriques sont munies d'abat-jour en mica incassable, qui s'harmonisent avec les autres garnitures. Une lampe de chevet, placée à la tête du lit, est très commode pour ceux qui aiment à faire la lecture au lit. Un ventilateur électrique, à contrôle direct, assure une source constante d'air frais dans la chambrette. Une petite table pliante, pour fins d'écriture, est fixée au mur. Une ingénieuse boîte à chaussures, placée sous la tête du lit, s'ouvre sur le corridor, permettant d'enlever et de rapporter les chaussures sans déranger l'occupant de la chambrette. Une porte de communication, entre chaque série de deux chambrettes, procure aux personnes voyageant ensemble, l'avantage d'un service "en suite". Enfin, un épais tapis dans le corridor du wagon amortit le bruit des pas et ajoute encore au confort général.

Ces nouveaux wagons-lits à chambrettes ne sont naturellement utilisés que sur les trains de nuit, étant donné qu'ils n'offrent pas, pour le service de jour, les avantages de la banquette du compartiment ou du wagon-lit ordinaire. Nul doute que cette innovation du Pacifique Canadien sera très appréciée des nombreux voyageurs qui circulent entre Montréal, Québec et Toronto.

SCIES SIMONDS

Leurs dents ont une dureté qui maintient la finesse du tranchant sous tous les usages.
SIMONDS CANADA SAW CO LTD,
MONTREAL, VANCOUVER,
ST-JEAN, N B.,
TORONTO

C

Téléphone 1021 — 16a, 5e Rue

Dr Hildège Lamarre, D. D. S., L. D. S.
Chirurgien-Dentiste

Extraction des dents sans douleur au moyen d'une préparation allemande, n'ayant rien de commun avec *l'empliso-caine* ou la *bottes-à-jambes- caine.*

Traitement de la pyorrhée par le Sérum "Inava"

HEURES DE BUREAU:
9.00 à 12.00 — 2.00 à 5.00
Le soir: lundi, mercredi et vendredi

A ST-MARC, 91 rue CHAMPLAIN
Le soir seulement:
MARDI — JEUDI — SAMEDI
de 7.00 à 8.00

Tabac Mon Jardin
Fort pour les Hommes Forts

Le Coupon inclus dans chaque paquet vous donne la chance de gagner $5.00

10¢ le paquet

M. A. I.

44,000
MOISSONNEURS DEMANDES

$15.00
JUSQU'A WINNIPEG
plus un demi-cent par mille pour tous les endroits au-delà dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, jusqu'à Edmonton, Tannis, Calgary et MacLeod.
RETOUR
Un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg plus $20.00 de là au point de départ.

DATES DE DEPART — 14 et 28 AOUT
Des endroits de la Province de Québec, à partir de Lévis, Québec et à l'ouest jusqu'à St-Andrews East, Lachute et La Reine.

TRAINS SPECIAUX
Départ de Montréal (Gare Bonaventure) Heure normale de l'est.
14 août: 12.01 (minuit 13 août), 8.45 a.m., 1.00 p.m. et 9.00 p.m.
28 août: 1.00 p.m. et 9.00 a.m.
Wagons-Colons directs de Coaticook, Sherbrooke, Richmond, Nicolet, Waterloo, St-Hyacinthe, Huntingdon, etc.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Trains directs—Wagons-Colons confortables.
Voitures réservées pour les Femmes.

Prenez votre billet pour Winnipeg par le Canadien National, même si vous allez à un endroit plus éloigné dans l'ouest, situé sur le Canadien National ou non.
Adressez-vous à l'agent le plus rapproché pour billets et renseignements.